



Réserve Naturelle  
**BAIE DE L'AIGUILLON**

Ministère de l'Ecologie, du  
Développement Durable et de l'Energie

Direction de l'Eau et de la Biodiversité

## Rapport d'activités 2017



Octobre 2017



**Réserves Naturelles de la baie de l'Aiguillon  
(Vendée et Charente-Maritime)**

**Rapport d'activités 2017**

Octobre 2017

Rédaction : Frédéric CORRE, Sylvain HAIE, Emmanuel JOYEUX, Olivia MERCIER

## *PREAMBULE*

Aire d'importance internationale pour l'hivernage et la migration de nombreux oiseaux d'eau, la baie de l'Aiguillon a été classée en Réserves Naturelles Nationales en 1996 pour la partie vendéenne et en 1999 pour la partie charentaise. L'Etat a confié la gestion de ces espaces à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et à la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Bien que la baie soit protégée par deux réserves différentes, un seul plan de gestion (2013 - 2022) a été validé.

Le présent rapport a pour objet de présenter l'activité annuelle menée de septembre 2016 à août 2017 sur cette réserve naturelle. Seules les actions réalisées cette année sont décrites dans ce document. L'ensemble des actions, réalisées ou non, sont annexées au rapport.

Une grande partie de l'année a été consacrée à la mise en œuvre du programme LIFE « Baie de l'Aiguillon », programme permettant de réaliser des actions prévues au plan de gestion 2013-2022.

# SOMMAIRE

<b>PREAMBULE</b>	<b>2</b>
<b>SOMMAIRE</b>	<b>3</b>
<b>1. SUIVI ADMINISTRATIF ET GESTION DU PERSONNEL (MS)</b>	<b>7</b>
MS1 – Participer aux cle et aux groupes de travail des sage du Marais Poitevin	10
MS3 – Suivre la convention de gestion des prés salés avec les DDTM 17 & 85	10
MS4 – Participer aux comités de pilotage « mizottes »	10
MS5 – Participer au comité de gestion du Parc Marin de l’Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	10
MS6 – Participer aux comités géographiques du Parc Marin de l’Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	10
MS7 – Participer au comité de pilotage de l’APPB de la pointe de l’Aiguillon	11
MS8 – Participer aux comités de pilotage des sites naturels du marais Poitevin (RNN, RNR, etc.)	11
MS9 – Participer au COPIL MAE « Marais Poitevin »	11
MS10 – Participer à l’organisation des mouillages de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l’Aiguillon	11
MS11 – Participer à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage	11
MS12 – Répondre aux sollicitations des partenaires permettant de faire reconnaître / valorise localement les capacités d’expertise de la RNN et de contribuer à la cohérence environnementale locale	11
MS13 – Encadrement des stagiaires et vacataires	12
MS14 – Formation du personnel de la réserve	12
MS15 – Réunion interne LPO	12
MS16 – Entretien des locaux et du matériel (selon SME)	12
MS17 – Réunion interne ONCFS	13
MS19 – Réaliser l’évaluation du plan de gestion	13
MS20 – Assurer le suivi budgétaire des Réserves Naturelles	13
MS21 – Participer au conseil scientifique de la RNN	13
MS25 – Rechercher les financements complémentaires nécessaires aux différentes études et travaux programmés	13
MS27 – Maintenir les échanges et contacts réguliers avec les CRC, les CRP et œuvrer pour que ces relations puissent à terme se muer en partenariat autour de la reconquête de la salubrité des eaux côtières	14
MS28 – Participer aux autres politiques publiques de l’eau en bordure de la baie de l’Aiguillon	14
MS29 – Participer à l’application du plan de gestion – partie faune – de la réserve de la pointe d’Arçay	14
MS30 – Participer à la définition et à la mise en œuvre du plan de submersion rapide (PSR) et des programmes d’action de prévention des inondations (PAPI)	14
MS31 – Participer au comité de pilotage du site de la Prée Mizottière	14
MS32 – Participer à la rédaction et à l’application du plan de gestion de la Prée Mizottière	15

<u>MS34 – FORMALISER LA CO-GESTION PAR LA RNBA DE LA PREE MIZOTTIERE AVEC LE CONSERVATOIRE DU Littoral et réaliser les opérations afférentes (dont évaluation des effets de la RESTAURATION)</u>	<u>15</u>
<u>MS36 – Participer aux commissions et groupes de travail de Réserves Naturelles de France</u>	<u>15</u>
<u>MS37 – Participer aux réseaux locaux d'étude et de valorisation des zones humides</u>	<u>15</u>
<u>MS38 – Assurer des interventions en colloque, séminaire</u>	<u>16</u>
<u>MS39 – Participer à la rédaction d'articles scientifiques</u>	<u>16</u>
<u>MS40 – Rédiger des articles de vulgarisation</u>	<u>16</u>
<u>MS41 – Assurer une synthèse des données hydrauliques</u>	<u>16</u>
<u>MS42 – Participer à l'observatoire du patrimoine naturel du Marais Poitevin</u>	<u>17</u>
<u>MS43 – Participer à l'observatoire « Patrimoine Naturel Littoral » de Réserves Naturelles de France</u>	<u>17</u>
<u>MS44 – Mettre en place une convention avec l'EID définissant les conditions de lutte contre les moustiques</u>	<u>17</u>
<u>2. PRESTATION D'ACCUEIL ET D'ANIMATION (PA, CC)</u>	<u>18</u>
<u>PA1 – Réaliser des animations pédagogiques « grand public »</u>	<u>19</u>
<u>PA3 – Réaliser des animations auprès d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement</u>	<u>20</u>
<u>CC1 – Entretien des sites d'observation ornithologique et du matériel d'information</u>	<u>20</u>
<u>CC2 – Gérer le site internet et le faire évoluer techniquement</u>	<u>20</u>
<u>CC3 – Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication</u>	<u>20</u>
<u>CC4 – Elaborer des outils de vulgarisation scientifique à l'attention du grand public</u>	<u>21</u>
<u>CC6 – Participer au réseau RENET (Réseau des animateurs Nature en Marais Poitevin)</u>	<u>21</u>
<u>CC8 – Participer aux programmations des activités des OTSI locaux</u>	<u>21</u>
<u>3. SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT (SP)</u>	<u>22</u>
<u>SP1 – Surveiller les activités de pêche maritime</u>	<u>23</u>
<u>SP2 – Adapter la réglementation maritime aux exigences d'un espace protégé</u>	<u>23</u>
<u>SP3 – Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon</u>	<u>24</u>
<u>SP4 – Coordonner les différents services de l'ONCFS</u>	<u>24</u>
<u>SP5 – Assurer la police de la chasse en bordure de réserve</u>	<u>24</u>
<u>SP6 – Gérer (accompagner) les autorisations de travaux et d'activités</u>	<u>24</u>
<u>SP7 – Participer à la gestion des autorisations d'exploitation des cultures marines dans la RN</u>	<u>25</u>
<u>SP8 – Participer aux évaluations d'incidence des activités anthropiques dans le site NATURA 2000</u>	<u>25</u>
<u>SP10 – Participer aux plans de contrôle départementaux</u>	<u>25</u>
<u>4. INTERVENTION SUR LE PATRIMOINE NATUREL (IP, CI)</u>	<u>26</u>
<u>CI1 – Entretien des passages agricoles et voie d'accès</u>	<u>27</u>
<u>CI2 – Gérer le balisage réglementaire de la RN</u>	<u>27</u>
<u>CI3 – Mettre en place et entretenir les structures d'équipements pastoraux et les ouvrages hydrauliques</u>	<u>27</u>
<u>IP1 – Permettre le nettoyage des concessions conchylicoles abandonnées</u>	<u>27</u>

<u>IP2 – Surveiller l’application du cahier des charges (mesures en MAE notamment) des zones exploitées par les agriculteurs (fauche et pâturage sur digues et prés salés)</u>	<u>29</u>
<u>IP3 – Lutter contre l’installation des espèces invasives ou envahissantes et/ou limiter leur expansion</u>	<u>30</u>
<u>IP6 – Tester des zones de non fauche le long des rigoles</u>	<u>30</u>
<u>IP7 – Assurer la maintenance de la protection de dunes de la pointe de l’Aiguillon</u>	<u>30</u>
<u>IP8 – Aménager et contribuer à la gestion des milieux favorables aux espèces de zones humides (Prée Mizottière, zone de prélèvement de Xynthia...) à proximité immédiate de la baie de l’Aiguillon</u>	<u>30</u>
<u>IP9 – Permettre le nettoyage des chardons</u>	<u>30</u>
<u>5. CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL (CS)</u>	<u>31</u>
<u>CS1 – Poursuivre l’inventaire de la faune benthique et assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l’évaluation des habitats littoraux - RNF</u>	<u>32</u>
<u>CS2 – Cartographier les groupements phytosociologiques du pré salé (carte de végétation) et des dunes</u>	<u>32</u>
<u>CS4 – Mesurer l’intérêt des prés salés et l’impact de la gestion sur la nourricerie de poissons</u>	<u>33</u>
<u>CS5 – Suivre la végétation (structure, composition) des prés salés, des dunes et des roselières</u>	<u>33</u>
<u>CS7 – Assurer le comptage mensuel des oiseaux d’eau</u>	<u>34</u>
<u>CS8 – Suivre l’évolution de la végétation des digues</u>	<u>36</u>
<u>CS9 – Assurer les suivis écologiques nécessaires à évaluer les mutations écologiques dans les zones de prélèvement faisant l’objet de programmes environnementaux</u>	<u>36</u>
<u>CS10 – Suivre la salinité</u>	<u>37</u>
<u>CS11 – Suivre la qualité de l’eau</u>	<u>38</u>
<u>CS12 – Suivre les débits</u>	<u>39</u>
<u>CS14 – Suivre photographiquement le paysage</u>	<u>39</u>
<u>CS17 – Inventorier les oiseaux nicheurs</u>	<u>40</u>
<u>CS20 – Suivre la migration postnuptiale à la pointe de l’Aiguillon</u>	<u>40</u>
<u>CS21 – Suivre la répartition des Oies cendrées et de leur impact</u>	<u>40</u>
<u>CS23 – Assurer le programme STOC - EPS</u>	<u>40</u>
<u>CS24 – Assurer le programme « prairie de fauche » de l’ONCFS</u>	<u>41</u>
<u>CS27 – Assurer un ILA « orthoptères »</u>	<u>41</u>
<u>CS28 – Suivre la population de Spartine anglaise</u>	<u>41</u>
<u>CS30 – Poursuivre l’inventaire de l’ichtyofaune</u>	<u>43</u>
<u>CS31 – Concevoir un protocole de suivi des populations de batraciens et de reptiles</u>	<u>43</u>
<u>CS33 – Inventorier les algues (macro &amp; micro), mousses, lichens et champignons</u>	<u>45</u>
<u>CS34 – Assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l’évaluation des habitats littoraux - RNF</u>	<u>45</u>
<u>6. LES ACTIVITES DE RECHERCHE (PR)</u>	<u>46</u>
<u>PR1 – Evaluer l’influence du bassin versant sur l’environnement côtier</u>	<u>47</u>
<u>PR2 – Modéliser le fonctionnement sédimentaire de la réserve naturelle</u>	<u>47</u>
<u>PR3 – Evaluer la dynamique sédimentaire et son impact sur la production primaire benthique</u>	<u>47</u>

<u>PR4 – Evaluer la capacité du Marais Poitevin comme zone de gagnage pour les anatidés</u>	<u>47</u>
<u>PR5 – Poursuivre le programme de recherche sur les régimes alimentaires et comportements des limicoles sur la vasière</u>	<u>51</u>

<b><u>CONCLUSION ET PERSPECTIVES</u></b>	<b><u>52</u></b>
--	------------------

1. *Suivi administratif et gestion  
du personnel (MS)*

# Les ressources humaines

La direction de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de l'Aiguillon en Vendée a été assurée par Christophe BAYOU, Délégué Interrégional Bretagne-Pays de la Loire de l'ONCFS. Madame Nathalie FRANQUET lui a succédé le 1er octobre 2017.

En Charente-Maritime, Eric FOUQUET, Délégué Interrégional Poitou-Charentes-Limousin de l'ONCFS a assuré la direction jusqu'en février 2017. Christophe BAYOU l'a remplacé au 1er septembre 2017. Ils sont assistés dans cette mission par Yves VERILHAC, Directeur Général de la LPO et par Ségolène TRAVICHON, responsable du service « Espaces Protégés » de la LPO.

Emmanuel JOYEUX, employé par l'ONCFS, est conservateur de la réserve naturelle – partie vendéenne ; Frédéric CORRE, employé par la LPO, assure quant à lui la fonction de conservateur pour la partie charentaise de la baie. Sylvain HAIE, employé par la LPO, est garde technicien sur la réserve naturelle. Catherine GIRODON assure le secrétariat de la réserve naturelle à mi-temps, sous la forme d'un Contrat Unique d'Insertion. Olivia MERCIER a été recrutée 8 mois en CDD entre janvier et septembre 2017, notamment en appui sur les actions du programme LIFE.

La figure 1 et le tableau 1 récapitule l'activité de l'équipe de la réserve naturelle entre septembre 2016 et août 2017. Le temps consacré au programme LIFE est décrit sur le tableau 2 puis intégré aux opérations du plan de gestion.

L'activité de police est centrée autour du braconnage de la civelle, la surveillance du respect de la réglementation de la réserve naturelle et la police de la chasse en périphérie immédiate de l'espace protégé. Les suivis scientifiques concernent entre autres les pêches scientifiques, les comptages mensuels, une partie des suivis des passereaux nicheurs et le suivi de la Spartine anglaise. Les interventions sur le patrimoine naturel concernent principalement la gestion des activités agricoles sur les prés salés ainsi que les travaux d'enlèvements des « crassats » de la baie de l'Aiguillon. La participation à la recherche regroupe principalement les actions A5 (utilisation de la baie et des marais périphériques par les canards hivernants) et A6 (suivi de la qualité de l'eau) du programme LIFE.

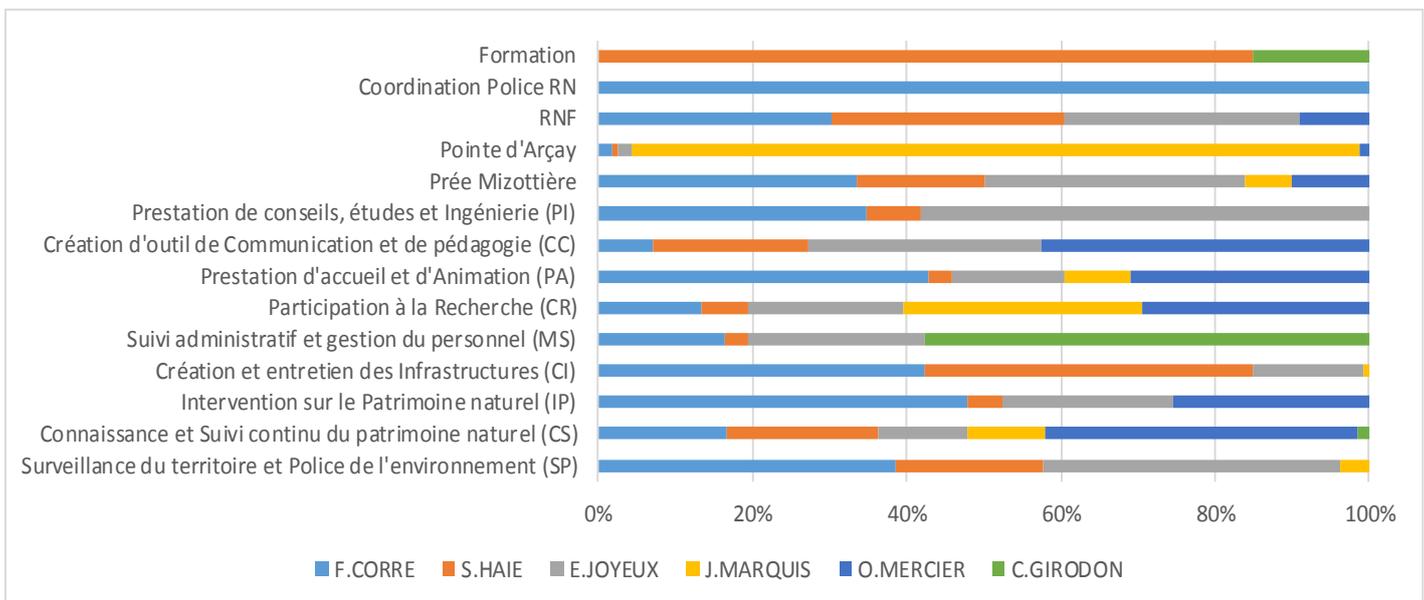


Figure 1 : Récapitulatif de l'activité du personnel de la réserve naturelle

**Tableau 1: Tableau récapitulatif de l'activité du personnel de la réserve naturelle (en pourcentage %)**

	Surveillance du territoire et Police de l'environnement (SP)	Connaissance et Suivi continu du patrimoine naturel (CS)	Intervention sur le Patrimoine naturel (IP)	Création et entretien des Infrastructures (CI)	Suivi administratif et gestion du personnel (MS)	Participation à la Recherche (CR)	Prestation d'accueil et d'Animation (PA)	Création d'outil de Communication et de pédagogie (CC)	Prestation de conseils, études et Ingénierie (PI)	Prée Mizottière	Pointe d'Arçay	RNF	Coordination Police RN	Formation
F.CORRE (%)	10	21,6	10,4	5	25,4	14,9	5,8	0,7	1,5	1	0,9	1	1,8	0
S.HAIE (%)	5	25	1	5	5	7	0,4	2	0,3	0,5	0,4	1	0	47,4
E.JOYEUX (%)	10	14,9	4,8	1,7	35,7	22,4	2	3	2,5	1	1	1	0	0
J.MARQUIS	1	13,2	0	0,1	0	34,6	1,1	0	0	0,2	49,8	0	0	0
O.MERCIER (%)	0	51,9	5,5	0	0	33	4,2	4,2	0	0,3	0,6	0,3	0	0
C.GIRODON (%)	0	2	0	0	89,6	0	0	0	0	0	0	0	0	8,4

**Tableau 2 : Répartition du temps de travail entre les missions de la réserve naturelle et les missions associées au LIFE Baie de l'Aiguillon**

	RNN	LIFE
F.CORRE	72,2%	27,8%
S.HAIE	78,9%	21,1%
E.JOYEUX	58,4%	41,6%
J.MARQUIS	15,2% (pointe d'Arçay 48,8%)	36%
O.MERCIER	52,5%	47,5%

Les services départementaux de l'ONCFS (Vendée et Charente-Maritime) et les Brigades Mobiles d'Intervention de l'ONCFS (Poitou-Charentes-Limousin et Bretagne Pays de Loire) participent en appui technique à la gestion de ce site tout en poursuivant leur mission régalienne de police de la Nature. Le tableau 3 récapitule la participation des différents services de l'ONCFS aux missions de la réserve naturelle. Cette participation s'élève à 120,5 jours/agent entre septembre 2016 et août 2017, soit une baisse de 14 jours/agents d'activité par rapport à l'année précédente avec une baisse de 2 jours/agent en matière de police de la nature et de 12 jours/agent en matière de mission technique.

**Tableau 3 : Répartition de l'activité des différents services de l'ONCFS en baie de l'Aiguillon**

	Mission de police (en jours)	Mission technique (en jours)	Total général
SD Vendée	16	14,5	30,5
BMI Bretagne Pays de Loire	17	40	57
SD Charente-Maritime	3	10	13
BMI Poitou-Charentes	0	2	2
Service technique (DIR, CNERA)	0	18	18
TOTAL	36	84,5	120,5 jours

La LPO France assure la coordination de la base de données partagées SERENA sur les réserves naturelles de Charente-Maritime et de Vendée.

La LPO « Marais Poitevin », la LPO « Vendée », la LPO « Charente-Maritime », la Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée participent également à cette gestion à travers des comptages et de suivis écologiques.

**MS1 – Participer aux CLE et aux groupes de travail des SAGE du Marais Poitevin**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	4 j / an	2 j	ONCFS	Fct

L'équipe de la réserve naturelle a participé à la réunion du SAGE Vallée du Lay et est intervenue au cours de la réunion du SAGE Sèvre Niortaise pour présenter le projet LIFE sur le suivi de la qualité d'eau en baie de l'Aiguillon.

**MS3 – Suivre la convention de gestion des prés salés avec les DDTM 17 & 85**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	4 j / an	1 j	ONCFS	Fct

Les 2 conventions de gestion des prés salés ont été renouvelées en 2014 sur les 2 départements. Rappelons que ces conventions confient par l'Etat la gestion agricole des prés salés à l'ONCFS. Elles permettent au gestionnaire d'attribuer les autorisations temporaires d'occupation du Domaine Public Maritime aux exploitants agricoles et de percevoir une redevance dont le montant est prioritairement destiné à la gestion des prés salés. Les sommes non dépensées au cours d'une année sont restituées à l'Etat. Ces conventions ont une durée de validité de 9 ans.

Cette opération intègre donc la gestion annuelle des autorisations (incluant les droits de passage) et le compte-rendu d'activités présenté aux services fiscaux.

**MS4 – Participer aux comités de pilotage « mizottes »**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct

Les comités de pilotage « mizottes » de Charente-Maritime et de Vendée se sont réunis cette année.

**MS5 – Participer au comité de gestion du Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	2 j / an	6 j	RNN	Fct

Emmanuel JOYEUX a participé à deux conseils de gestion du Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et la mer des Pertuis et plusieurs groupes de travail.

**MS6 – Participer aux comités géographiques du Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	2 j / an	0,5 j	RNN	Fct

Le décret portant création du Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis prévoit la création de 3 comités géographiques pour traiter des sujets, projets ou activités dont les effets sur le milieu marin sont limités. La réserve naturelle est incluse dans le comité « littoral vendéen », à l'espace du parc naturel marin délimité par la bande côtière de 1,5 mille marin le long de la côte de la Vendée, incluant l'ensemble de la baie de l'Aiguillon. Un comité « littoral vendéen » s'est réuni une fois cette année.

MS7 – Participer au comité de pilotage de l'APPB de la pointe de l'Aiguillon															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	1 j / an	4 j	RNN	Fct
<b>Action LIFE</b>															
<p>Cette opération a été intégrée à l'action LIFE. Elle concerne les travaux de renaturation de la pointe de l'Aiguillon portés par le PNR du Marais Poitevin. Le Syndicat mixte bassin du Lay a, par ailleurs, contacté les gestionnaires de la réserve naturelle pour élaborer un plan d'aménagement d'ensemble comprenant le polder ostréicole et la pointe de l'Aiguillon. Ce projet pourra s'intégrer dans le cadre des mesures compensatoires de rénovation des digues (liées au PAPI du bassin du Lay).</p>															

MS8 – Participer aux comités de pilotage des sites naturels du marais Poitevin (RNN, RNR, etc.)															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	3 j / an	2 j	RNN	Fct
<p>L'équipe de la réserve naturelle a participé aux comités consultatifs de la RNN Michel Brosselin- Saint Denis du Payré et de la RNR de Choisy</p>															

MS9 – Participer au COPIL MAE « Marais Poitevin »															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	3 j / an	0,5 j	RNN	Fct
<p>Le COPIL MAE du marais Poitevin, piloté par l'EPMP, s'est réuni le 10 novembre 2016.</p>															

MS10 – Participer à l'organisation des mouillages de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j / an	1 j	RNN	Fct
<p>L'équipe de la RNN a participé aux conseils de mouillage de Chenal Vieux et de l'Epine.</p>															

MS11 – Participer à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	1 j / an	0,5 j	RNN	Fct
<p>E. Joyeux a participé à une Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage de Vendée.</p>															

MS12 – Répondre aux sollicitations des partenaires permettant de faire reconnaître / valoriser localement les capacités d'expertise de la RNN et de contribuer à la cohérence environnementale locale															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j / an	0,5 j	RNN	Fct
<p>L'entretien des digues est une problématique cruciale lors de l'élaboration des PAPIs. Cette action est susceptible à la fois d'avoir un impact environnemental mais aussi de recréer des corridors à proximité de la baie. C'est dans cette optique que les gestionnaires de la RNN se sont impliqués auprès du Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autize pour assurer un suivi ponctuel de la végétation des digues autour de la baie de l'Aiguillon et pour participer aux réunions visant à définir les nouvelles modalités d'aménagement.</p>															

MS13 – Encadrement des stagiaires et vacataires															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	15 j / an	15 j	RNN	Fct

Cette année, 3 stages ont été réalisés sur la réserve naturelle :

Paul PAYEN, dans le cadre de son BAC professionnel « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune » au Lycée J-Marie Bouloux à Montmorillon, a réalisé un stage sur la nidification du Gravelot à collier interrompu sur le cordon dunaire de la pointe d'Arcay à la pointe de l'Aiguillon du 3 au 21 avril et du 6 juin au 7 juillet 2017.

Stephan VEILLARD a réalisé un stage de découverte en milieu professionnel dans la cadre d'un BAC professionnel « Travaux paysagers » à la Maison Familiale Rurale de Mareuil-sur-Lay une semaine sur deux entre le 9 mai et le 30 juin 2017.

Paul WAWRZYNSKI dans le cadre de sa L2 Sciences et Vie de la Terre (spécialité mer) à l'université d'Aix-Marseille, a réalisé un stage sur le protocole de surveillance des fonctions écologiques des prés salés pour l'ichtyofaune du 26 juin au 1<sup>er</sup> septembre 2017.

MS14 – Formation du personnel de la réserve															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	15 j / an	154 j	RNN	Fct

Emmanuel JOYEUX a suivi les formations suivantes :

- Méthode de suivi des espèces : Module II du parcours « Concevoir, mettre en œuvre et valoriser des suivis d'espèces », ayant eu lieu du 3 au 7 octobre 2016, formation ATEN,
- Traitement et analyse des données de terrain : Module III du parcours « Concevoir, mettre en œuvre et valoriser des suivis d'espèces », ayant eu lieu du 23 au 27 janvier 2017,
- Formation au stage théorique CRBPO le 30 et 31 mars 2017.

Sylvain HAIE a suivi la formation suivante :

- Formation SIG bachelor géomatique de septembre 2016 à juin 2017.

Frédéric CORRE a suivi les formations suivantes :

- Méthode de suivi des espèces : Module IV du parcours « Concevoir, mettre en œuvre et valoriser des suivis d'espèces », ayant eu lieu du 13 au 17 mars 2017, formation ATEN.

MS15 – Réunion interne LPO															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	4 j / an	3 j	RNN	Fct

Frédéric Corre a participé à différentes réunions internes LPO, notamment les réunions du Service Espaces Protégés de l'association.

MS16 – Entretien des locaux et du matériel (selon SME)															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	20 j / an	20 j	RNN	Fct

L'entretien des locaux et du matériel est réalisé en partie par l'équipe de la réserve naturelle. Cela concerne principalement l'entretien du bateau, de l'outillage et le suivi de l'entretien des véhicules. Concernant les locaux, cela concerne le réaménagement du laboratoire et l'entretien des bureaux, de l'atelier et le suivi de la chaudière (notamment vidange régulière du cendrier) et de la VMC double flux.

L'entreprise de nettoyage SPS assure l'entretien courant des locaux.

MS17 – Réunion interne ONCFS															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	4 j / an	4 j	RNN	Fct

Cette opération regroupe différents types d'activités d'Emmanuel Joyeux :

- Entraînement au tir et gestes techniques
- Participation à la politique de l'Etablissement en matière d'Espaces Protégés.

MS19 – Réaliser l'évaluation du plan de gestion															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	60 j / an	0 j	RNN	Fct

Cette opération sera réalisée en 2018.

MS20 – Assurer le suivi budgétaire des Réserves Naturelles															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	20 j / an	30 j	RNN	Fct

Le suivi quotidien des budgets de la réserve naturelle est assuré par les 2 conservateurs.

- Le suivi budgétaire global de la réserve naturelle charentaise est assuré par le service comptable de la LPO France, coordonné par la chef du Service Espaces Protégés,
- Le suivi budgétaire global de la réserve naturelle vendéenne est assuré par Direction Interrégionale Bretagne Pays de Loire de l'ONCFS, en lien avec la Direction des Affaires Financières – Département Recette et partenariat de l'établissement.
- La mise en place d'un programme LIFE a mobilisé de manière très importante le personnel de la réserve. En effet, des outils de suivi de temps de personnel ont été mis en place pour le rapportage auprès de la Commission Européenne. De même, plusieurs marchés publics et consultations ont été publiés cette année (balise GPS, analyse d'eau, action crassat...). Le temps consacré à cette rédaction est très important mais nous l'avons rattaché aux opérations en elles-mêmes. Seul le temps consacré aux affaires globales du LIFE est indiqué dans cette opération (30 jours sur 2017).

MS21 – Participer au conseil scientifique de la RNN															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	1 j / an	1 j	RNN	Fct

Les 2 conservateurs ont présenté les actions prévues dans le cadre du LIFE au comité scientifique de la RNN le 21 mars 2017. Le compte-rendu de cette réunion est proposé en annexe 4.

MS25 – Rechercher les financements complémentaires nécessaires aux différentes études et travaux programmés															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	5 j / an	0 j	RNN	Fct

Certains projets nécessitent la recherche de financement complémentaire (projet ne pouvant pas être financé par le budget de fonctionnement des RN). L'obtention du programme LIFE s'inscrit dans cette démarche. Notons aussi le financement du volet quantitatif du programme « eau » par l'EPMP via un financement de l'agence de l'eau Loire Bretagne, à hauteur de 100 000 €.

MS27 – Maintenir les échanges et contacts réguliers avec les CRC, les CRP et œuvrer pour que ces relations puissent à terme se muer en partenariat autour de la reconquête de la salubrité des eaux côtières															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct
<p>Avec les Comités Régionaux de la Conchyliculture, les contacts ont principalement concernés l'enlèvement des gisements d'huîtres japonaises et la qualité de l'eau, actions relevant du programme LIFE. Le CRC « Pays de Loire » a invité les gestionnaires lors de restitutions du programme CAPMOULE. Les gestionnaires sont également associés au comité de pilotage du GALPA à la Rochelle.</p>															

MS28 – Participer aux autres politiques publiques de l'eau en bordure de la baie de l'Aiguillon															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct
<p>Les contacts sont réguliers avec les Association Syndicales de Marais et les syndicats mixtes en charge de la gestion de l'eau, notamment dans le cadre du contrat de marais de l'ASA de Champagné-les-Marais.</p>															

MS29 – Participer à l'application du plan de gestion – partie faune – de la réserve de la pointe d'Arçay															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct
<p>La réserve de la pointe d'Arçay (cogérée par l'ONCFS et par l'ONF) est un des reposoirs principaux de la baie de l'Aiguillon pour les oiseaux d'eau. De plus, le pré salé de la pointe d'Arçay constitue un témoin intéressant puisqu'il n'a jamais été exploité par l'homme. Cela constitue donc un point de comparaison intéressant avec le fonctionnement des prés salés de la baie de l'Aiguillon en ce qui concerne le rôle de nourricerie pour les poissons ou pour la nidification des oiseaux. L'activité du personnel de la RNBA n'a concerné que l'analyse des effectifs d'oiseaux d'eau et le suivi de la héronnière.</p>															

MS30 – Participer à la définition et à la mise en œuvre du plan de submersion rapide (PSR) et des programmes d'action de prévention des inondations (PAPI)															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	3 j / an	2 j	RNN	Fct
<p>L'équipe de la réserve naturelle a participé aux deux réunions de présentation des PAPIs des 3 syndicats de la baie de l'Aiguillon.</p>															

MS31 – Participer au comité de pilotage du site de la Prée Mizottière															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	1 j / an	5 j	RNN	Fct
<p><b>Action LIFE</b></p> <p>Le site de la Prée Mizottière est une propriété du Conservatoire du Littoral, où va se concentrer de nombreuses actions de valorisation et de gestion, programmées dans le cadre du LIFE. Ce comité de pilotage est donc fondu avec celui du LIFE. Il s'est réuni deux fois cette année ainsi que diverses réunions de préparations des actions LIFE (RTE, Chambre d'Agriculture...).</p>															

**MS32 – Participer à la rédaction et à l'application du plan de gestion de la Prée Mizottière**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	10 j / an	15 j	RNN	Fct

**Action LIFE**

Le LIFE intègre :

- une action de gestion hydraulique avec l'installation de nouveaux ouvrages,
- un retrait d'une digue à la mer,
- l'implantation de points d'observation de la faune,
- des suivis écologiques liés.

Ce programme n'est pas sans impact notamment sur l'activité agricole de la ferme. Aussi, un minimum de suivis et de concertation est nécessaire pour permettre sa bonne réalisation. Au printemps 2017, le suivi des passereaux nicheurs et des amphibiens dans le cadre du LIFE ont été réalisés (cf. CS31).

**MS34 – Formaliser la co-gestion par la RNBA de la Prée Mizottière avec le Conservatoire du Littoral et réaliser les opérations afférentes (dont évaluation des effets de la restauration)**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	1 j / an	0 j	RNN	Fct

L'objectif de cette action est de pérenniser le partenariat entre le CDL et les gestionnaires de la RN sur le site de la Prée Mizottière via une convention. Ce document n'est toujours pas élaboré et signé à ce jour. L'aboutissement d'un tel document ne pourrait que légitimer l'action des gestionnaires sur ce site.

**MS36 – Participer aux commissions et groupes de travail de Réserves Naturelles de France**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	15 j / an	3 j	RNN	Fct

Frédéric CORRE est membre du Comité de Pilotage de la Commission Patrimoine Naturel de RNF.

**MS37 – Participer aux réseaux locaux d'étude et de valorisation des zones humides**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	1 j / an	15 j	RNN	Fct

Sylvain HAIE et Emmanuel JOYEUX en tant que correspondant PELAGIS (échouage mammifères marins) sont intervenus respectivement sur 16 et 11 échouages cette année sur une zone géographique allant de Saint-Hilaire de Riez à la Faute-sur-Mer.



**Figure 2 : Grand dauphin, la faute sur mer**

MS38 – Assurer des interventions en colloque, séminaire

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct

Emmanuel JOYEUX et Frédéric CORRE ont réalisés des conférences « Baie de l'Aiguillon » et « Baie nourricière » au centre Beautour en lien avec l'exposition « Poses en baie de l'Aiguillon » du LIFE. Elles ont respectivement réunie 50 et 36 personnes le 8 mars et le 6 avril 2017.



Figure 3 : Conférence d'Emmanuel Joyeux au centre Beautour le 8 mars 2017.

MS39 – Participer à la rédaction d'articles scientifiques

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	10 j / an	0 j	RNN	Fct

Emmanuel JOYEUX a co-rédigé un article, en lien étroit avec l'Université de Rennes, sur l'impact de la gestion agricole des prés salés sur la nurricerie paru en juillet 2017.

Joyeux, E., Carpentier, A., Corre, F., Haie, S., & Pétillon, J. (2017). Impact of salt-marsh management on fish nursery function in the bay of Aiguillon (French Atlantic coast), with a focus on European sea bass diet. *Journal of Coastal Conservation*, 1-10.

MS40 – Rédiger des articles de vulgarisation

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	2 j / an	3 j	RNN	Fct

En 2017, dans la cadre du LIFE, le personnel de la réserve a réalisé une lettre d'informations sur l'étude de la qualité des eaux en baie et une seconde sur l'expérimentation d'enlèvement des crassats.

Ces dernières sont disponibles sur le site du LIFE :

<https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/2017/07/21/chroniques-estuariennes-lettre-dinfo-life-baie-de-laiguillon/>

MS41 – Assurer une synthèse des données hydrauliques

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	4 j / an	0 j	RNN	Fct

**Action LIFE**

Ce travail est repris dans les opérations CS10, CS11 et CS12.

MS42 – Participer à l'observatoire du patrimoine naturel du Marais Poitevin

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct

Cette opération intègre la participation du personnel de la RNN aux réunions annuelles de préparation et de rendu. L'équipe de la réserve a participé à la journée annuelle de restitution des résultats de l'OPN le 7 février 2017 à Luçon. Emmanuel JOYEUX a présenté l'étude sur l'utilisation de la baie de l'Aiguillon et des marais périphériques par les anatidés hivernants cette année.

MS43 – Participer à l'observatoire « Patrimoine Naturel Littoral » de Réserves Naturelles de France

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j / an	7,5 j	RNN	Fct

La participation de l'équipe de la réserve naturelle à cet observatoire se fait sur plusieurs niveaux :

- Participation au protocole « Fonctions écologiques des prés salés pour les poissons » par la réalisation de pêches scientifiques tous les 2 ans sur 3 points des prés salés de la baie l'Aiguillon ainsi que sur la pointe d'Arçay,
- Participation au protocole « Habitats benthiques intertidaux » par la réalisation de prélèvement annuel de sédiment sur 6 points de la réserve naturelle ainsi que le traitement de ceux-ci par une prestation auprès de Jérôme Jourde, benthologue.

Frédéric CORRE assure depuis novembre 2016 l'animation de l'observatoire « Patrimoine Naturel Littoral » de RNF. Emmanuel JOYEUX assure l'animation de la thématique « prés salés » au sein du même observatoire.

MS44 – Mettre en place une convention avec l'EID définissant les conditions de lutte contre les moustiques

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j / an	0 j	RNN	Fct

Le gestionnaire de la réserve naturelle travaille avec l'EID depuis 3 ans (17 et 85) dans le cadre d'un protocole de suivi des gîtes larvaires et de capture de moustiques adultes (suivi des espèces présentes et évaluation des nuisances). Cette année, l'équipe de la réserve naturelle n'a pas participé au suivi. Néanmoins, aucun traitement n'est mis en œuvre sur la Réserve Naturelle Nationale.

## 2. *Prestation d'accueil et d'animation (PA, CC)*

PA1 – Réaliser des animations pédagogiques « grand public »

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	8 j / an	5,5 j	RNN	Fct

**Animations réalisées par l'équipe de la réserve naturelle**

Entre septembre 2016 et août 2017, 403 personnes ont été accueillies par l'équipe de la réserve naturelle (Figure 4).

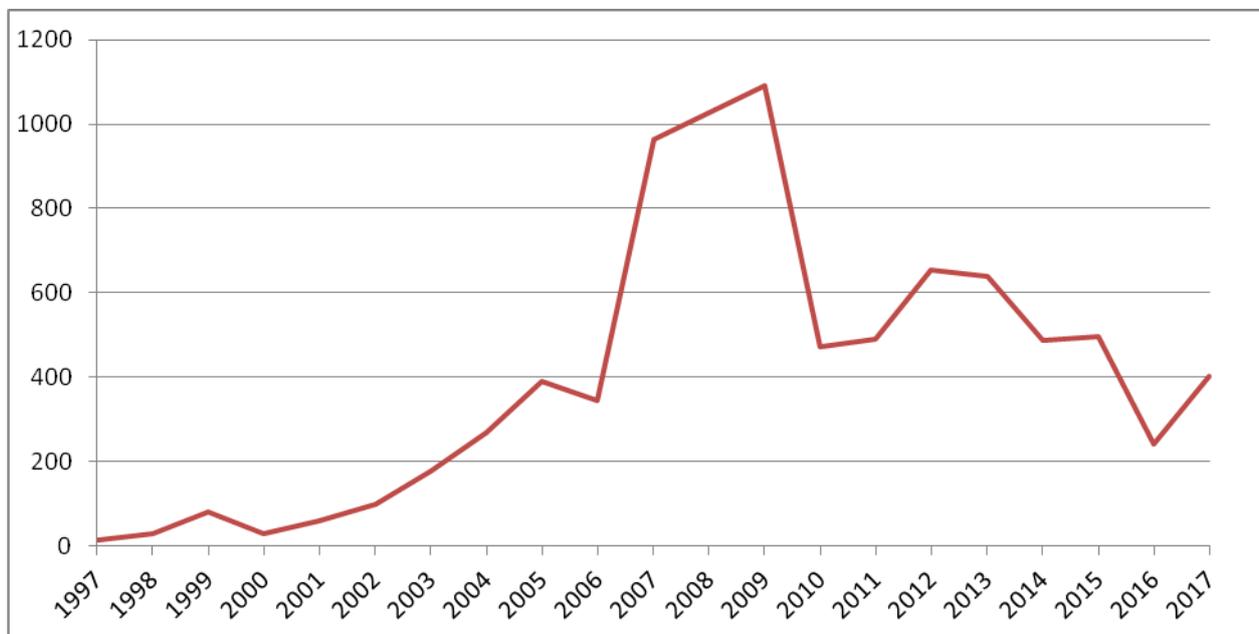


Figure 4 : Evolution du nombre de personnes accueillies par les permanents de la réserve entre 1997 et 2017

L'équipe de la réserve naturelle a réalisé 9 animations à destination du grand public pour 126 personnes accueillies (Tableau 4). Ces animations grand public visent avant tout à faire connaître la réserve naturelle et son patrimoine naturel aux habitants riverains de la baie de l'Aiguillon. Le programme annuel est défini avec les offices de tourisme des communes riveraines de la réserve naturelle (Office de tourisme des Isles du Marais Poitevin, Office de tourisme de l'Aiguillon sur Mer, Office de tourisme du Pays Né de la Mer, Maison de la baie du Marais Poitevin). Dans le cadre du programme LIFE, deux conférences au centre Beautour (86 personnes) ont été réalisées par Emmanuel Joyeux et Frédéric Corre. Compte-tenu du faible nombre de personnes accueillies lors des animations menées avec les offices de tourisme, les gestionnaires diminueront leur volume d'activité en 2018 en espérant que les animations gardées permettront d'accueillir plus de personnes.

Tableau 4 : Animations grand public réalisées par les permanents de la réserve entre septembre 2016 et août 2017

DATE	TYPE/STRUCTURE	LIEU	EFFECTIF
dimanche 18 septembre 2016	OT Champagné-les-marais	X	5
mercredi 8 mars 2017	Conférence "Baie de l'Aiguillon"	Centre Beautour	50
dimanche 26 mars 2017	Centre Beautour	Prée Mizottière	24
jeudi 6 avril 2017	Conférence "Baie nourricière"	Centre Beautour	36
samedi 8 avril 2017	OT Pays Né de la Mer	Triaize	2
mercredi 26 avril 2017	Centre Beautour	Saint-Michel-en-l'Herm	17
dimanche 7 mai 2017	OT sud vendée littoral	Pointe de l'aiguillon	2
samedi 3 et dimanche 4 juin	Concours chiens de berger	Prée Mizottière	45
dimanche 25 juin	Centre Beautour	La bosse	15
lundi 24 juillet 2017	OT Pays Né de la Mer	Prée Mizottière	8
mercredi 23 août 2017	OT sud vendée littoral	La bosse	8

PA3 – Réaliser des animations auprès d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement																																			
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût																				
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22																									
3											Annuelle	10 j / an	3 j	RNN	Fct																				
<p>L'équipe de la réserve naturelle a réalisé 6 animations à destination de publics spécialisés (étudiants, administration, associations) pour 191 personnes accueillies (Tableau 5).</p> <p><b>Tableau 5 : Animations à destination de publics spécialisés réalisées par les permanents de la réserve entre septembre 2016 et août 2017</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>DATE</th> <th>TYPE</th> <th>EFFECTIF</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>mardi 27 septembre 2016</td> <td>Terminale STAV Lycée Saint Nicolas Igny</td> <td>21</td> </tr> <tr> <td>jeudi 29 septembre 2016</td> <td>BTS1 GPN Lycée nature</td> <td>32</td> </tr> <tr> <td>jeudi 23 mars 2017</td> <td>BTS GPN Lycée Le Chesnoy-Les Barres</td> <td>33</td> </tr> <tr> <td>jeudi 23 mars 2017</td> <td>Seconde Lycée Nature</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>lundi 24 avril 2017</td> <td>BTS ACSE Pétré + BTS GPN Lycée Nature</td> <td>45</td> </tr> <tr> <td>mercredi 20 septembre 2017</td> <td>Lycée agricole Pouillé</td> <td>30</td> </tr> </tbody> </table>															DATE	TYPE	EFFECTIF	mardi 27 septembre 2016	Terminale STAV Lycée Saint Nicolas Igny	21	jeudi 29 septembre 2016	BTS1 GPN Lycée nature	32	jeudi 23 mars 2017	BTS GPN Lycée Le Chesnoy-Les Barres	33	jeudi 23 mars 2017	Seconde Lycée Nature	30	lundi 24 avril 2017	BTS ACSE Pétré + BTS GPN Lycée Nature	45	mercredi 20 septembre 2017	Lycée agricole Pouillé	30
DATE	TYPE	EFFECTIF																																	
mardi 27 septembre 2016	Terminale STAV Lycée Saint Nicolas Igny	21																																	
jeudi 29 septembre 2016	BTS1 GPN Lycée nature	32																																	
jeudi 23 mars 2017	BTS GPN Lycée Le Chesnoy-Les Barres	33																																	
jeudi 23 mars 2017	Seconde Lycée Nature	30																																	
lundi 24 avril 2017	BTS ACSE Pétré + BTS GPN Lycée Nature	45																																	
mercredi 20 septembre 2017	Lycée agricole Pouillé	30																																	

CC1 – Entretien des sites d'observation ornithologique et du matériel d'information															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	5 j / an	1 j	RNN	Fct
Action réalisée.															

CC2 – Gérer le site internet et le faire évoluer techniquement															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	5 j / an	15 j	RNN	Fct
<p>Cette action est réalisée.</p> <p>L'adresse du site de la réserve naturelle : <a href="http://www.reserve-baie-aiguillon.fr/">http://www.reserve-baie-aiguillon.fr/</a></p> <p>L'adresse du site LIFE <a href="http://life.reserve-baie-aiguillon.fr">http://life.reserve-baie-aiguillon.fr</a></p> <p>La page Facebook du LIFE <a href="https://www.facebook.com/lifebaieaiguillon">https://www.facebook.com/lifebaieaiguillon</a></p>															

CC3 – Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication															
N° Obj. Plan	Priorité	Années										Période	Périodicité	Qui	Coût
		13	14	15	16	17	18	19	20	21	22				
1.7.	3											Annuelle	4 j / an	RNN	Fct
<p>La Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon reste encore trop peu (re)connue. Le programme LIFE participe à la valorisation la réserve naturelle de la Baie de l'Aiguillon. La création du site internet et de la page facebook du LIFE permettent de relayer l'ensemble des informations relatifs au programme (objectifs et résultats par action, lettre d'informations, documents de presse, photos, vidéos). L'exposition « poses en baie de l'Aiguillon », les conférences organisées au centre Beautour ainsi que la sortie du livre « Baie de l'Aiguillon » par Benoît Perrotin ont permis d'améliorer la visibilité de la réserve naturelle.</p>															



Figure 5 : Exposition « poses en baie de l'Aiguillon » et séance dédicace de Benoit Perrotin

CC4 – Elaborer des outils de vulgarisation scientifique à l'attention du grand public

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	5 j / an	6 j	RNN	Fct

**Action LIFE**

Le programme LIFE intègre un volet important de vulgarisation auprès du grand public. Le centre Beautour a inauguré l'exposition « poses en baie de l'Aiguillon » de mars à juillet 2017 et le livre « baie de l'aiguillon » de Benoit Perrotin est paru aux éditions Hesse en septembre 2017

Deux lettres d'informations ont été publiées sur le site internet du LIFE en 2017. Elles permettent la présentation des actions A6 et C1 auprès du grand public.

Ces dernières sont disponibles sur le site du LIFE :

<https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/2017/07/21/chroniques-estuariennes-lettre-dinfo-life-baie-de-laiguillon/>

Un livre de découverte à destination des 10-12 ans est en cours de préparation et sera édité en 2018.

Le personnel de la réserve naturelle s'est impliqué dans la préparation de ces différents outils.

CC6 – Participer au réseau RENET (Réseau des Animateurs Nature en Marais Poitevin)

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	2 j / an	1 j	RNN	Fct

Les gestionnaires de réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon sont membres du réseau RENET (Réseau d'Education à la Nature, à l'Environnement et au Territoire Marais Poitevin) dont l'objectif est de valoriser et promouvoir les pratiques d'éducation à l'environnement en Marais Poitevin, notamment au travers d'une charte. La réserve naturelle participe aux rencontres du réseau.

CC8 – Participer aux programmations des activités des OTSI locaux

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	1 j / an	1 j	RNN	Fct

Le programme d'animation grand public est réalisé avec les Offices de Tourisme de Chaillé les Marais, des Iles du Marais Poitevin, de l'Aiguillon sur Mer et de celui du Pays d'Anis-Marais Poitevin (avec la Maison de la Baie du Marais Poitevin). Pour formaliser les choses, une convention a été signée avec la Communauté de Communes du Pays né de la mer. Elle précise le nombre d'animation à réaliser et les conditions de publicité.

### 3. *Surveillance du territoire et police de l'environnement (SP)*

SP1 – Surveiller les activités de pêche maritime

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	3 j / an	20 j	RNN/EXT	Fct

Les missions de pêche à la civelle ont été poursuivies lors de la saison 2016/2017 en partenariat avec l'AFB, la Gendarmerie maritime et l'ONCFS (BMI et SD85). 11 missions ont été effectuées entre le 1<sup>er</sup> décembre et le 1<sup>er</sup> avril. Aucune procédure n'a été réalisée dans le périmètre de la réserve naturelle. Le braconnage amateur autour des écluses semble avoir été relativement régulier de décembre à mars.

Ces missions s'intègrent dans le cadre d'une coordination réalisées par les DDTMs.

Nous pouvons également noter :

- Plusieurs contrôles des pêcheurs à pied à la pointe de l'Aiguillon se soldent par le même constat accablant que les autres années : tous les pêcheurs contrôlés sont en infraction par rapport à la taille des coquillages pêchés, notamment les palourdes,
- Un filet calé sur l'estran non immatriculé a fait l'objet d'un PV de reconnaissance d'épave à la pointe de l'Aiguillon. Plusieurs personnes posant des filets calés sans autorisation, notamment à Champagné les Marais, ont été averties.



Figure 6 : Pêcheurs à pied à la pointe de l'Aiguillon

SP2 – Adapter la réglementation maritime aux exigences d'un espace protégé

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	10 j / an	0 j	RNN/EXT	Fct

Les activités maritimes (pêche, circulation en bateau) sont autorisées dans le cadre de l'application du Décret de la Réserve Naturelle. Néanmoins, des arrêtés préfectoraux complémentaires doivent être signés en application des décrets des réserves naturelles.

Aussi, une activité comme la pêche à la civelle, eu égard aux menaces sur l'anguille, au dérangement généré mériterait d'être évaluée et, si besoin, d'être réglementée au sein du périmètre de la réserve naturelle et notamment des canaux secondaires. Mais des arrêtés complémentaires peuvent au cours de la durée d'un plan de gestion être signés si des activités venaient à se développer et à compromettre durablement le patrimoine naturel de la réserve naturelle.

Ce travail de concertation et de rédaction n'a pas progressé en 2017.

**SP3 – Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	30 j / an	20 j	RNN/EXT	Fct

En 2016, les principales infractions concernent classiquement :

- La cueillette de salicorne, principalement rencontrée sur la pointe Saint Clément et la Pointe de l'Aiguillon n'a pas fait l'objet de procédure mais de simple restitution à la nature,
- La présence de chiens dans la réserve naturelle est concentrée à la pointe Saint Clément, Pointe de l'Aiguillon mais aussi au droit du village de Charron où les habitants ont pris l'habitude de venir se promener sur les digues et certains avec leurs chiens non tenus en laisse. Pour le moment, de l'information est faite mais si des cas de réitération sont constatés, notamment sur Charron, des timbres amendes seront rédigés,
- Des traces de motos et de quads ont été constatées à plusieurs reprises cette année mais sans pouvoir identifier les auteurs,
- L'utilisation de drones devient récurrent et n'est pas sans poser des problèmes de dérangement de l'avifaune. Il est rappelé que la réglementation interdit le survol des drones au-dessus d'une altitude de 150 mètres. Dans les réserves naturelles nationales, le survol est interdit à moins de 300 mètres. Ces engins, hors dérogation sont donc interdits dans la réserve naturelle.

**SP4 – Coordonner les différents services de l'ONCFS**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	5 j / an	5 j	ONCFS	Fct

La coordination des services de l'ONCFS est assurée par E. JOYEUX, conservateur de la partie vendéenne de la réserve naturelle. Ce travail a surtout été nécessaire pour la réalisation des missions de police civile dans le périmètre de la réserve naturelle.

**SP5 – Assurer la police de la chasse en bordure de réserve**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	5 j / an	5 j	ONCFS	Fct

Un certain nombre d'opération de contrôle des chasseurs de gibiers d'eau avec les différents services de l'ONCFS sont régulièrement réalisés. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la protection du patrimoine naturel de la réserve naturelle car ce sont les oiseaux d'eau qui stationnent sur la réserve naturelle qui sont chassés lors de leur sortie du site protégé.

**SP6 – Gérer (accompagner) les autorisations de travaux et d'activités**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	5 j / an	1 j	RNN	Fct

La rénovation d'une petite portion du linéaire de la digue de la Bosse a nécessité une consultation des membres du comité consultatif. Un arrêté préfectoral autorisant ces travaux a été publié et les travaux ont été réalisés conformément au cahier des charges cet été.

**SP7 – Participer à la gestion des autorisations d'exploitation des cultures marines dans la RN**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct

Le décret n°83-228 du 22 mars 1983 modifié par le décret n°1349-2009 du 29 octobre 2009 fixe le régime de l'autorisation des exploitations de cultures marines. Il prévoit que l'obtention de concessions de cultures marines est soumise à minima à enquête administrative et que quand cela concerne une réserve naturelle, l'organe de gestion de celle-ci est consulté. De plus, les gestionnaires de RN sont invités à participer aux commissions cultures marines quand les projets concernent l'augmentation ou la diminution du DPM concédé, le réaménagement de zones de cultures marines ou la modification des schémas des structures des exploitations des cultures marines compris dans le périmètre d'une réserve naturelle.

A ce titre, la réserve naturelle est consultée par les DDTM de Charente-Maritime et Vendée au titre des enquêtes administratives et les commissions « cultures marines ».

**SP8 – Participer aux évaluations d'incidence des activités anthropiques dans le site NATURA 2000**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct

Le dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000 repose sur un système de listes d'activités susceptibles d'avoir un impact significatif sur un site Natura 2000. Ces listes énumèrent les « documents de planification, programmes ou projets d'activités, de travaux, d'aménagements, d'installation, de manifestations ou d'interventions dans le milieu naturel » soumis à évaluation des incidences Natura 2000. Il existe une liste nationale et des listes locales d'activités encadrées.

Les gestionnaires ont été consultés cette année concernant un survol aérien à la pointe de l'Aiguillon dans le cadre du programme LIFE.

**SP10 – Participer aux plans de contrôle départementaux**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	1 j / an	1 j	RNN	Fct

Frédéric CORRE a participé au comité stratégique de la DISEN de Charente-Maritime.

#### *4. Intervention sur le patrimoine naturel (IP, CI)*

C11 – Entretien des passages agricoles et voie d'accès															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	3 j / an	1 j	RNN	Fct
Des travaux ont été effectués sur les passages agricoles de Triaize et Belle-île.															

C12 – Gérer le balisage réglementaire de la RN															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	3 j / an	2 j	RNN	Fct
Cette année, les panneaux de la pointe de l'Aiguillon et de la pointe Saint Clément ont été changés suite à des tempêtes. Le panneau d'information de Triaize et le panneau de réglementation de Champagné-les-marais ont été remis en place.															

C13 - Mettre en place et entretenir les structures d'équipements pastoraux et les ouvrages hydrauliques															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	2 j / an	1 jrs	RNN	Fct
Les digues de Triaize ont fait l'objet d'un traitement contre les chardons ainsi qu'un broyage estival. Les digues au droit de Champagné les Marais ont également fait l'objet d'un traitement sur une partie du linéaire.															

IP1 – Permettre le nettoyage des concessions conchylicoles abandonnées															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	5 j / an	50 j	RNN	Fct
<p><b>Action LIFE</b></p> <p>Dans le cadre du LIFE, des expérimentations de nettoyage de crassats sur les anciennes concessions conchylicoles vont être entrepris sur 3 secteurs de la baie de l'Aiguillon. Les travaux sont prévus entre l'automne 2017 et fin 2019. Les phases préliminaires à ces travaux sont en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'instruction réglementaire, au titre des incidences Natura2000 et de la loi sur l'eau, a été réalisée par le bureau d'étude CREOCEAN.</li> <li>➤ La réalisation de l'inventaire de la faune benthique avant travaux est en cours, il est réalisé par Jérôme Jourde.</li> </ul> <p>Toutes les informations relatives à cette étude sont disponibles sur le site du LIFE :</p> <p><a href="https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/suivis-biologiques/">https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/suivis-biologiques/</a></p> <p><a href="https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/2017/03/01/inventaire-de-la-faune-benthique-et-analyses-des-sediments-prealable-aux-experimentations-denlevements-de-crassats-dans-la-reserve-naturelle-de-la-baie-de-laiguillon/">https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/2017/03/01/inventaire-de-la-faune-benthique-et-analyses-des-sediments-prealable-aux-experimentations-denlevements-de-crassats-dans-la-reserve-naturelle-de-la-baie-de-laiguillon/</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un appel privé à concurrence a été lancé en juillet 2017, l'entreprise retenue pour les travaux est « Trézence TP »</li> </ul> <p>Le temps de travail sur cette action comprend le temps passé à la rédaction des appels d'offre, aux visites d'entreprises, à l'appui à l'étude réglementaire et l'aide à la réalisation de l'inventaire de la macrofaune benthique (sortie en bateau).</p>															



Figure 7 : Les « crassats » de la pointe de l'Aiguillon © Thomas Jouanneau / PHONIC LIPS

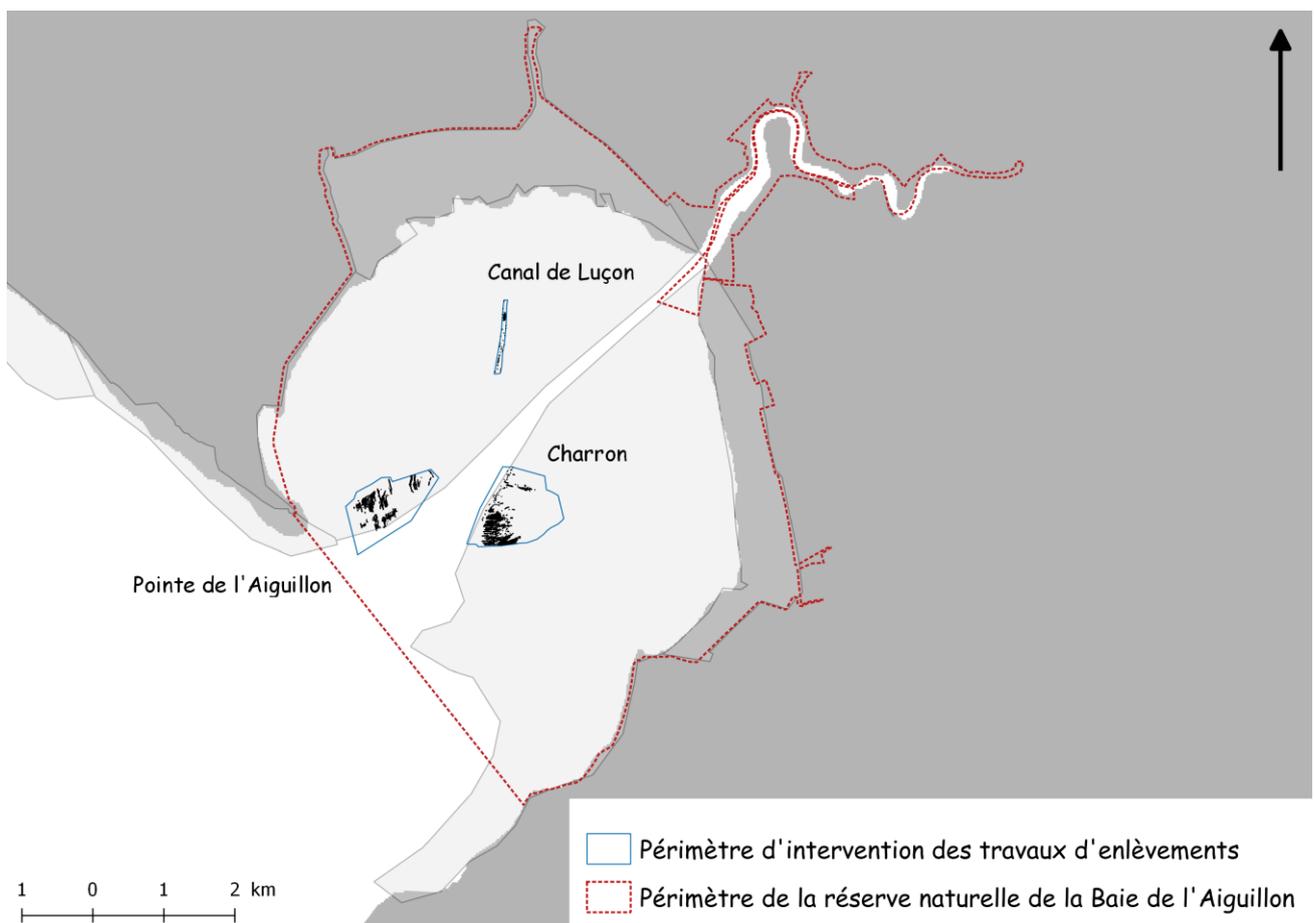


Figure 8 : Périmètre d'intervention des travaux d'enlèvement de crassats

Toutes ces informations disponibles sur le site du LIFE :

<https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/project/baie-de-laiquillon/>

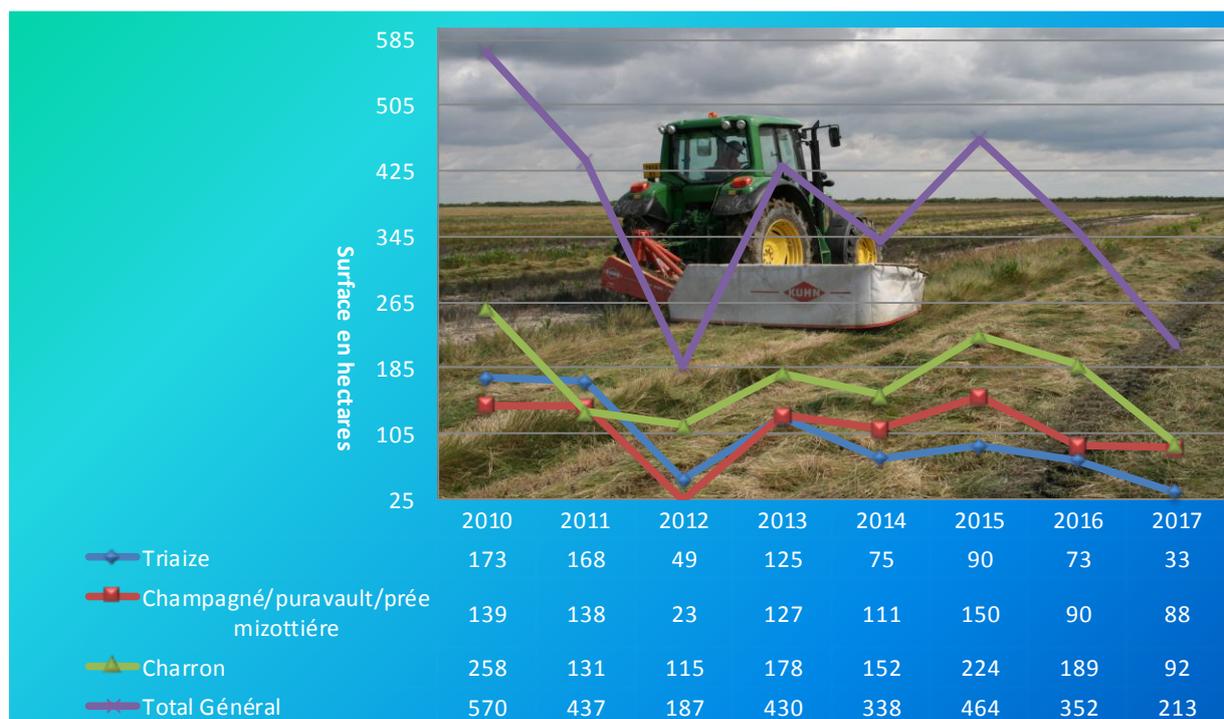
IP2 – Surveiller l'application du cahier des charges (mesures en MAE notamment) des zones exploitées par les agriculteurs (fauche et pâturage sur digues et prés salés)

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	15 j / an	15 j	RNN	Fct

En 2017, les surfaces de prés salés fauchés sont nettement plus faibles que les autres années (Figure 9) du fait d'un couvert en puccinellie maritime faible sur certains secteurs.



Figure 9 : Zones fauchées en baie de l'Aiguillon (2017)



**Figure 10 : Evolution des surfaces fauchées entre 2010 et 2017**

IP3 – Lutter contre l'installation des espèces invasives ou envahissantes et/ou limiter leur expansion															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	10 j / an	3 j	RNN	Fct
Le contrôle des repousses de baccharis s'est poursuivi cette année à la pointe de l'Aiguillon.															

IP6 – Tester des zones de non fauche le long des rigoles															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	3 j / an	1 j	RNN	Fct
Le projet LIGERO a été abandonné, faute de financement. Néanmoins la réserve naturelle sensibilise les exploitants des prés salés à laisser une zone de non fauche le long des rigoles.															

IP7 – Assurer la maintenance de la protection de dunes de la pointe de l'Aiguillon															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	4 j / an	4 j	RNN	Fct
<p><b>Action LIFE</b></p> <p>Aucune action concrète n'a été réalisée en 2017. En revanche, sur une commande de la DDTM85, 80 rouleaux de ganivelles sont stockés à la Prée Mizottière afin de pouvoir renouveler le matériel abîmé ou endommagé.</p> <p>Dans le cadre du LIFE, l'équipe de la RNBA a participé aux plans d'aménagements du site.</p>															

IP8 – Aménager et contribuer à la gestion des milieux favorables aux espèces de zones humides (Prée Mizottière, zone de prélèvement de Xynthia...) à proximité immédiate de la baie de l'Aiguillon															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											été	15 j / an	15 j	RNN	Fct
En lien avec le syndicat Mixte Vendée Sèvre Autise et l'Association Syndicale des prises de Champagné, les zones ayant fait l'objet d'une prise de matériaux lors de la réfection des digues et actuellement en eau ont été aménagées. Une petite digue a été créée pour isoler les cultures des zones en eau. Une pompe de relevage permet de maintenir les cultures hors d'eau tout en faisant monter le niveau dans les zones de prélèvement. Enfin dans ces zones en eau des îlots de nidification ont été façonnés et sont gérés conjointement avec le syndicat de marais. Il n'y a pas eu de nidification cette année.															

IP9 – Permettre le nettoyage des chardons															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	?	1 j		Fct
En application de l'arrêté préfectoral, un traitement des chardons a été réalisé par l'ASA des prises de Triaize, début avril 2016, les conditions d'accès à la digues n'ayant pas permis un entretien plus tôt. <p>Le gestionnaire de la RNN a souhaité rappeler qu'il aurait été souhaitable qu'il soit prévenu juste avant l'action et que cet entretien soit réalisé, dans la mesure du possible en mars.</p>															

5. *Connaissance et suivi continu  
du patrimoine naturel (CS)*

CS1 – Poursuivre l'inventaire de la faune benthique et assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l'évaluation des habitats littoraux - RNF

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	4j/an	3j	RNN/EXT	Fct

Ce suivi RNF a été réalisé en 2017.

CS2– Cartographier les groupements phytosociologiques du pré salé (carte de végétation) et des dunes

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	0 j	5 j	RNN/EXT	Fct

Suite aux conventions entre les gestionnaires de la réserve et le Conservatoire National Botanique, un premier catalogue décrivant l'ensemble des groupements phytosociologiques a été réalisé.

Sylvain Haie a finalisé le travail de correspondance avec la cartographie simplifiée des principaux habitats du pré salé entre les différentes années de suivi, les métadonnées sont en cours de réalisation.

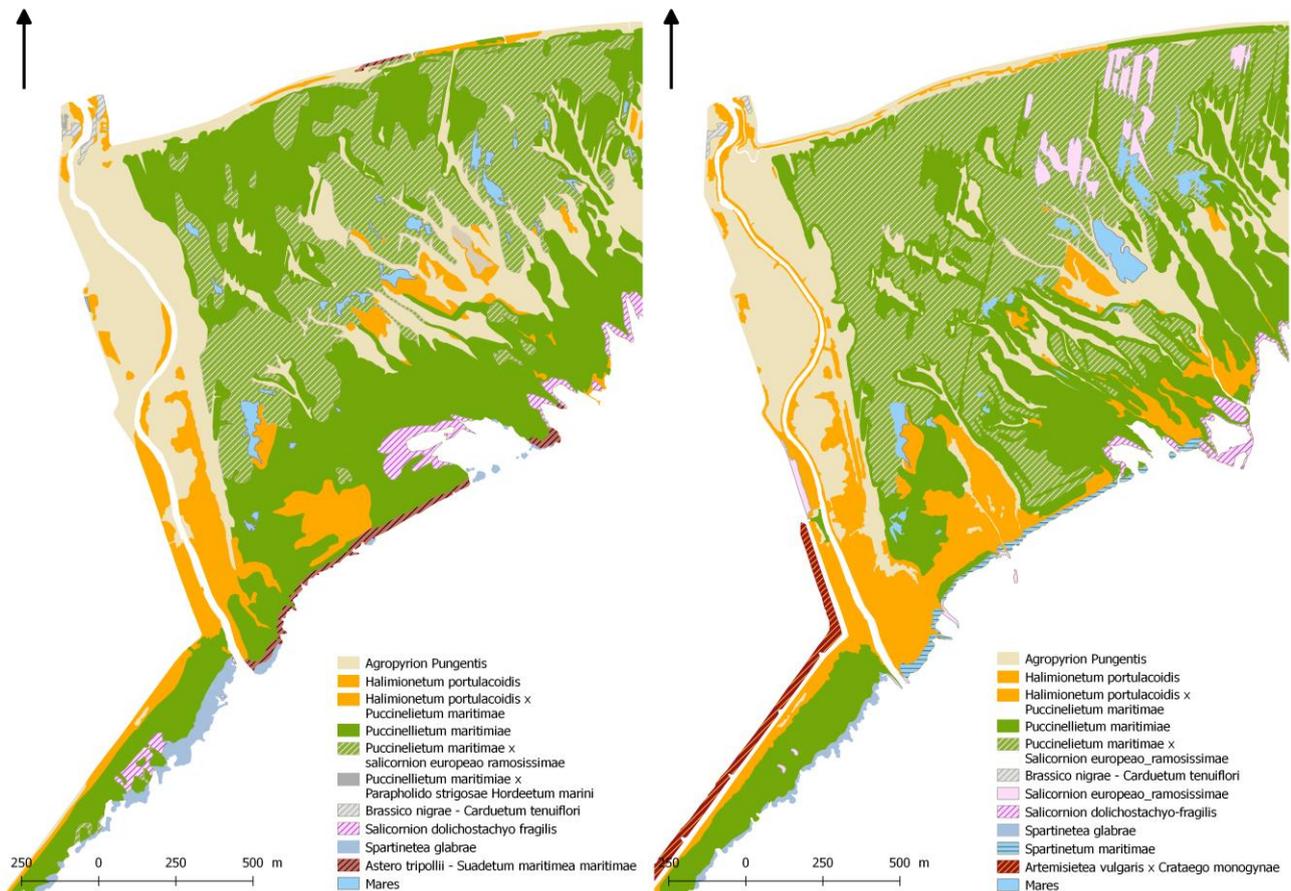


Figure 11 : Cartographie des habitats 2008 et 2015 © S. Haie

**CS4 – Mesurer l'intérêt des prés salés et l'impact de la gestion sur la nourricerie de poissons**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Printemps/été	15 j/an	15 j	RNN	Fct

Le suivi de la qualité de la nourricerie de poissons en marais salés a été réalisé cette année. L'analyse des contenus stomacaux de bars a été réalisée en 2017 par Paul Wawrzynkowski et Emmanuel Joyeux. Le protocole de suivi du zooplancton a été standardisé et réalisé pour chacune des pêches scientifiques. Le protocole de piégeage des amphipodes a été réalisé. Un suivi de la végétation dans une zone tampon de 5m autour du « russon » ainsi que l'analyse de la macrofaune benthique ont été testés.



**Figure 12 : Pêche zooplancton Puyravault mai 2017**

**CS5 – Suivre la végétation (structure, composition) des prés salés, des dunes et des roselières**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Printemps/été	4j j/an	0 j	RNN	Fct

Cette action s'inscrit directement dans l'action CS2 par la description de l'ensemble des groupements phytosociologiques de la réserve en lien avec le Conservatoire Botanique de Brest.

CS7 – Assurer le comptage mensuel des oiseaux d'eau

Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
1												Annuelle	48 j/an	48 j	RN, ONCFS, FDC85, LPO	Fct/Ext

**L'opération CS7 est intégrée à l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin et alimente l'Observatoire Littoral de Réserves Naturelles de France (volet limicoles) et Wetland International.**

Tous les comptages mensuels ont été réalisés et assurés par les personnes suivantes : Maxime Bobineau (FDC85), Pascal BONNIN (FDC85), Hervé CHAUVEAU (ONCFS SD17), Jean-François CORNUAILLE (ONCFS CNERA AM), Frédéric CORRE (LPO), Philippe DULAC (ONCFS SD85), André FRANCOIS (ONCFS SD85), Christophe GILLETTE (ONCFS SD85), Olivier GIRARD (ONCFS CNERA AM), Sylvain HAIE (LPO), Emmanuel JOYEUX (ONCFS DR), Jacques MARQUIS (ONCFS BMI), Joël MOREAU (ONCFS BMI), Tanguy PLOMION (ONCFS SD 85), Jean-Stéphane REYNAUD (ONCFS SD17), Bertrand TROLLET (ONCFS CNERA AM), Olivia MERCIER (CDD LPO). Il faut noter que ce comptage est réalisé de manière simultanée avec les autres sites d'importance du Marais Poitevin. La synthèse mensuelle pour tous les sites est réalisée par le gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de l'Aiguillon.

Les résultats des comptages présentés ci-dessous intègrent l'éco-complexe de la baie de l'Aiguillon soit les sites de la baie de l'Aiguillon, de la pointe d'Arçay et des acquisitions CEL du Curé et de la Prée Mizottière (ces deux sites étant des repaires de marée haute pour de nombreux oiseaux d'eau).

**Les Anatidés**

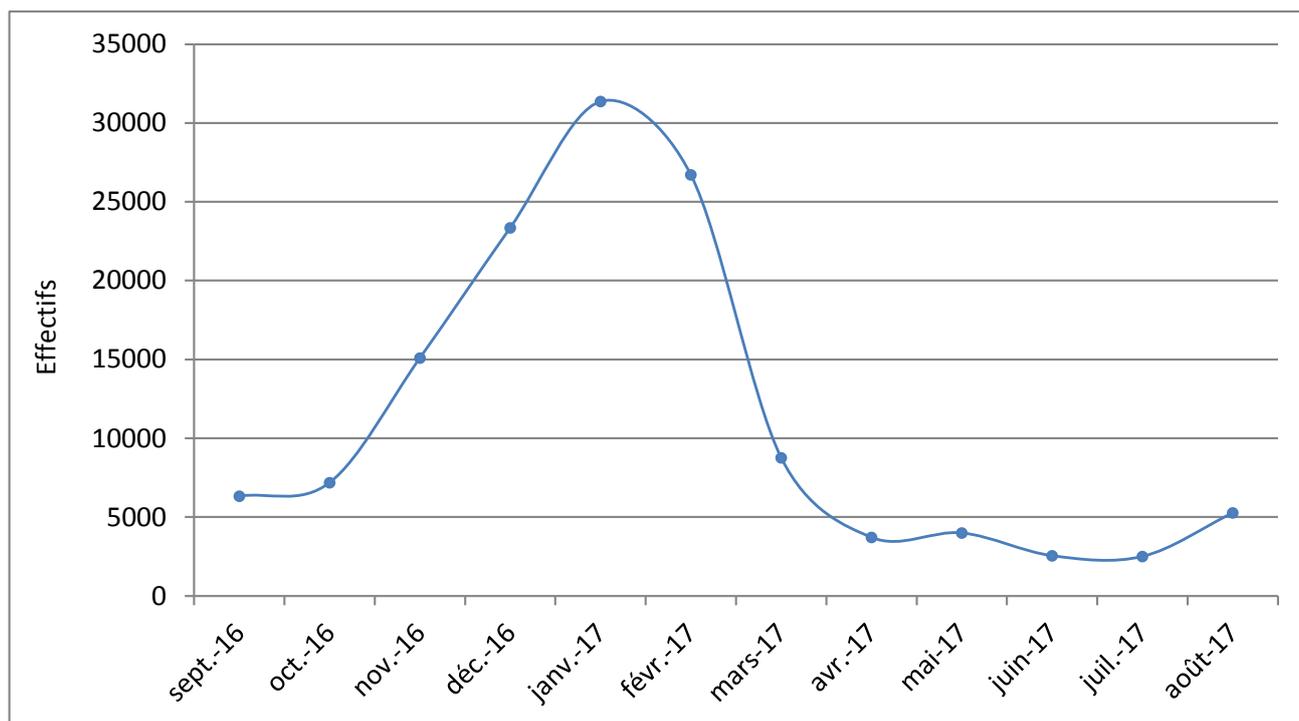


Figure 13 : Evolution mensuelle des effectifs d'anatidés sur la baie de l'Aiguillon / pointe d'Arçay

Les effectifs d'anatidés (Figure 13) progressent rapidement à partir d'octobre pour atteindre plus de 30 000 individus en janvier 2017. A partir de février, les effectifs diminuent très rapidement.

Les principales espèces présentes en janvier sont le Tadorne de Belon (11954 ind.), la Bernache cravant (6422 ind.), le Canard colvert (4726 ind.), le Canard siffleur (3090 ind.), la Sarcelle d'hiver (2600 ind.), l'Oie cendrée (1523 ind.) et le Canard pilet (993 ind.).

L'éco-complexe « baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay » est un site d'importance internationale pour de nombreuses espèces d'anatidés (Tableau 6). Cependant pour janvier 2017 les informations ne sont pas encore disponibles.

Tableau 6: Espèces d'anatidés d'importance internationale observées sur la baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay à la mi-janvier 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017.

Comptage mi-janvier	Seuil WI	janv-17	janv-16	janv-15	janv-14	janv-13	Rang MP 2017
Tadorne de Belon	3000	11954	7779	5914	9430	17750	NP
Canard siffleur	15000	3090	2842	4202	9152	4795	NP
Sarcelle d'hiver	5000	2600	3399	7186	10174	7983	NP
Canard colvert	45000	4726	6963	9637	7879	6482	NP
Canard pilet	600	993	1951	2946	3951	3534	NP
Canard souchet	4500	40	339	496	1321	1264	NP
Oie cendrée	6100	1523	2308	2363	2836	4020	NP
Bernache cravant	2400	6422	5981	9727	7262	5834	NP

### Les Limicoles

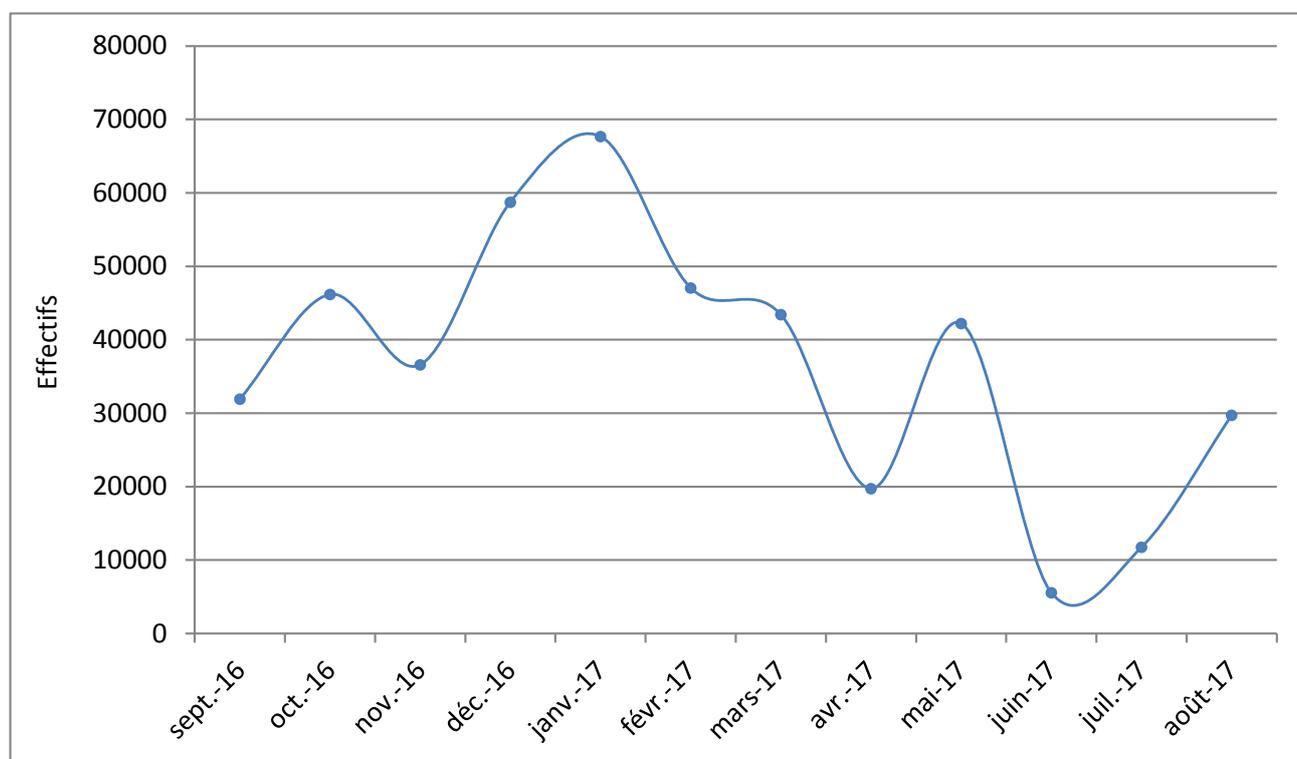


Figure 14 : Evolution mensuelle des effectifs de limicoles sur la baie de l'Aiguillon / pointe d'Arçay

Les effectifs de limicoles (Figure 14) ont été très variables entre septembre 2016 et août 2017 avec plus de plus de 65000 oiseaux en janvier 2017 et à peine plus de 5 000 en juin 2017.

A la mi-janvier, les espèces les plus présentes sont l'Avocette élégante (7928 ind.), la Barge à queue noire (7326 ind.), la Barge rousse (2094 ind.), le Bécasseau variable (31415 ind.), le Bécasseau maubèche (11640 ind.) et le Pluvier argenté (1717 ind.).

L'éco-complexe « baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay » est un site d'importance internationale pour de nombreuses espèces de limicoles (Tableau 7). Cependant pour janvier 2017 les informations ne sont pas encore disponibles.

Tableau 7: Espèces de limicole d'importance internationale observées sur la baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay à la mi-janvier 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017.

Comptage mi-janvier	Seuil WI	janv-17	janv-16	janv-15	janv-14	janv-13	Rang MP 2017
Avocette élégante	860	7928	10018	19080	11359	7125	1
Pluvier argenté	2500	1717	2820	4170	6488	5450	7
Grand Gravelot	650	10	104	39	231	242	>10
Barge à queue noire (isl)	1100	7326	10490	5865	5678	10362	1
Barge rousse	1200	2094	2010	3044	1600	1350	1
Courlis cendré	7800	1548	903	1399	1510	2081	5
Chevalier gambette	1800	414	173	251	385	493	2
Bécasseau maubèche (isl)	5300	11640	6200	8250	11100	5515	1
Bécasseau variable	13300	31415	31473	26440	27947	20722	7

CS8 – Suivre l'évolution de la végétation des digues

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	4 j/an	1 j	RNN/CA85	Fct

Cette action a été réalisée. Plusieurs faits peuvent être notés à ce stade.

- La digue de Saint-Michel en l'Herm a été broyée à deux reprises (hors période de nidification).
- La digue de Triaize a été envahie par les chardons, ce qui a nécessité une intervention par traitement puis par broyage. Il n'y a plus d'exploitation par pâturage ovin.
- La digue de Champagné a été pâturée normalement. Un traitement contre les chardons a été réalisé et un surpâturage a pu être observé en fin de saison.
- La digue du petit Rocher a été pâturée et traitée contre les chardons.
- Les digues de la Prée Mizottière sont correctement enherbées et entretenues. Un surpâturage est possible en fin d'été.

CS9 – Assurer les suivis écologiques nécessaires à évaluer les mutations écologiques dans les zones de prélèvement faisant l'objet de programmes environnementaux

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	10 j/an	9 j	RNN	Fct

Le comptage des oiseaux d'eau est assuré sur ces zones en même temps que le comptage mensuel de la réserve naturelle. De plus, ces zones font l'objet d'un suivi de la nidification des limicoles au printemps (notamment Avocette élégante, Echasse blanche, Vanneau huppé, Chevalier gambette, etc.) et des passereaux.

En outre, un suivi « batracien » a été réalisé en mars et mai 2017. La méthodologie standardisée consiste à déterminer la présence des espèces dans des mailles de 100 mètres sur 100 mètres. Ce suivi, réalisé par Jacques Marquis, relève la présence parfois importante de Rainette méridionale et de Pélodyte ponctué et plus ponctuellement de Grenouille Rieuse et Grenouille verte (cf. CS31).

CS10 – Suivre la salinité

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	5 j/an	15 j	RNN	Fct

**Action LIFE**

Dix sondes STPS ont été commandées à l'entreprise NKE. Elles sont toutes opérationnelles depuis janvier 2017. Elles permettent les mesures en continues de température, salinité et pression au niveau du Chenal Vieux, du Canal de Luçon, du Canal du Curé, de la Sèvre Niortaise et du Lay. Une première sonde a disparu en mer suite au passage de la tempête ZEUS du 6 mars 2017.

Le personnel de la réserve s'occupe de la rotation mensuelle des sondes et de la transmission des données à l'IFREMER.

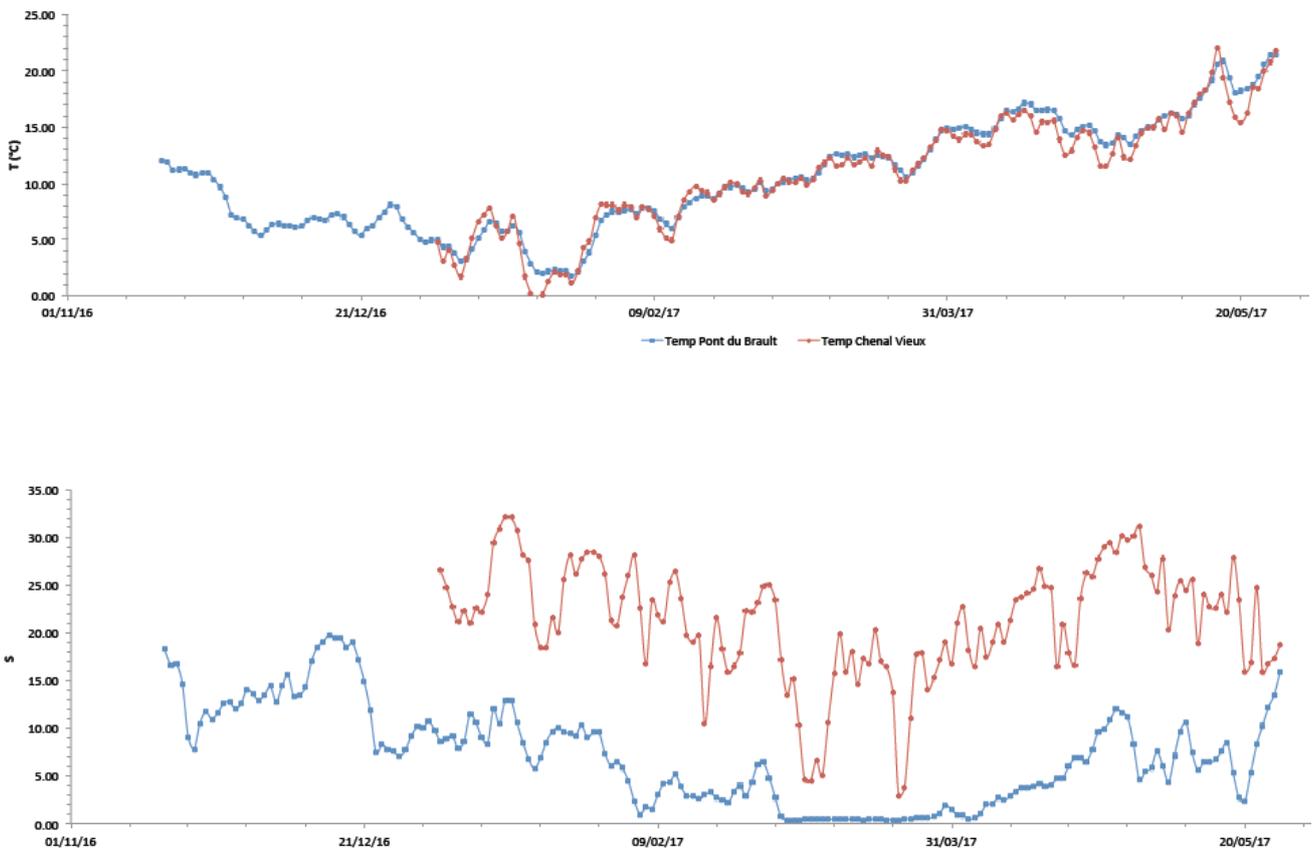


Figure 15 : Premiers résultats des mesures de température et de salinité sur le Chenal vieux et la Sèvre Niortaise entre novembre 2016 et mai 2017 © IFREMER

Entre le 20 novembre 2016 et le 20 mai 2017, les premiers résultats témoignent d'une température constante entre la Sèvre Niortaise et le Chenal Vieux. La salinité est quant à elle globalement plus faible sur la Sèvre Niortaise que sur le Chenal Vieux. Cette différence est accentuée lorsque des lâchés d'eau douce sont réalisés (salinité alors proche de 0 mg/L sur la sèvre). Au cours de l'été 2017, la salinité est resté très élevée dans l'ensemble des chenaux (avec parfois de longues périodes à 38 mg/L).



Figure 16 : Mise en place d'une sonde STPS

CS11 – Suivre la qualité de l'eau

Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
1												Annuelle	5 j/an	146 j	RNN, ONCFS	Fct

**Programme LIFE**

Depuis février 2017, les mesures hydrologiques sont réalisées tous les 15 jours à marée basse sur les cinq émissaires principaux du bassin versant (Chenal vieux, Canal de Luçon, Canal du Curé, Sèvre Niortaise, et Lay) et à marée haute sur trois points côtiers (bouées Sèvre et Lay et filière) par le Laboratoire de l'environnement et de l'alimentation de la Vendée.



Figure 17 : Points de prélèvements des mesures hydrologiques

Ces mesures *in situ* sont conjointes aux mesures quantitatives de débit aux cinq exutoires sélectionnés (Le Lay (fleuve), Chenal Vieux, Pointe aux Herbes, Sèvre (fleuve) et Le Curé).



Les principaux paramètres mesurés sont : la température, la salinité, l'oxygène dissous, le carbone dissous et particulaire, l'azote dissous et particulaire, le phosphore dissous et particulaire, les nitrates et phosphates, le pH et l'alcalinité de l'eau. A cela s'ajoute depuis août 2017 des mesures phytosanitaires.

Toutes ces informations disponibles sur le site du LIFE :

<https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/etude-eau-action-6-du-life/>

Marie Lemarchand, étudiante en master 2 à l'université de la Rochelle, a réalisé un stage de 6 mois avec l'IFREMER sur la Dynamique hivernale des nutriments et du carbone dans les exutoires du Marais poitevin et flux terrestres associés en Baie de l'Aiguillon. Les premiers résultats obtenus en hiver 2017 montrent des variations spatiales significatives entre les cours d'eau. Par exemple, les systèmes estuariens du Lay et la Sèvre ont montré des moyennes de concentrations en MES (470 et 4000 mg L<sup>-1</sup>) et de pCO<sub>2</sub> (1580 and 3600 ppmv) plus élevées, à cause de la minéralisation intense de la matière organique. Au contraire, les petits chenaux (i.e. Chenal Vieux, Curé and Luçon), ont semblé plus productifs en hiver, avec de faibles valeurs de MES et de fortes concentrations de chlorophylle *a* (230 µg L<sup>-1</sup> en 2004 dans le Canal du Curé), ainsi que des pCO<sub>2</sub> plus basses.

Pour plus d'information le rapport de Marie Lemarchand est disponible sur le site archimer :

<http://archimer.ifremer.fr/doc/00393/50487/>

*N.B. Le temps de travail correspondant à cette action comprend les sorties en bateau et intègre donc du temps de travail du SD85.*

CS12 – Suivre les débits															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	5 j/an	7 j	EPMP/RNN	Fct

L'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage), en tant que bénéficiaire associé du LIFE porte le volet qualitatif, l'EPMP (Etablissement Public du Marais Poitevin) porte le volet quantitatif. L'IFREMER assure un rôle d'assistant à maîtrise d'ouvrage, chargé du volet scientifique. Une convention cadre fixe le rôle de chacun.

Les sondes de mesures de débit ont donc été acquises et mises en service en mars 2017 sur le Lay et sur la Sèvre niortaise par l'Etablissement Public du Marais Poitevin. L'équipe de la réserve naturelle assure un contrôle de surveillance des dispositifs en place.

Il faut noter que l'ensemble des actions qui concernent le suivi de l'eau (CS10 à CS12) a fait l'objet d'un courrier de soutien de la part de l'Agence des Aires Marines Protégées, gestionnaire du Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis, adressée à la Commission Européenne chargée d'évaluer les programmes LIFE.

CS14 – Suivre photographiquement le paysage															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j/an	0 j	RNN	Fct

Une mission de suivis photographiques à l'aide d'un autogyre a été réalisée le 4 novembre 2017.

CS17 – Inventorier les oiseaux nicheurs															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	20 j/an	6 j	RNN	Fct

Cette action n'a pas été totalement réalisée en 2017. Les prés salés de Champagné-les-marais ont été suivis ainsi que la pointe de l'Aiguillon et la Prée Mizottière en lien avec le programme LIFE.

CS20 – Suivre la migration postnuptiale à la pointe de l'Aiguillon															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Sept/Nov	?	0	LPO85	Ext

Cette action a été réalisée par la LPO Vendée.

CS21 – Suivre la répartition des Oies cendrées et de leur impact															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Hiver	18 j/an	18 j	RNN	Fct

Cette opération a été réalisée sur l'automne hiver 2016-2017 sur les prés salés de Champagné-les-marais, Triaize et Charron.

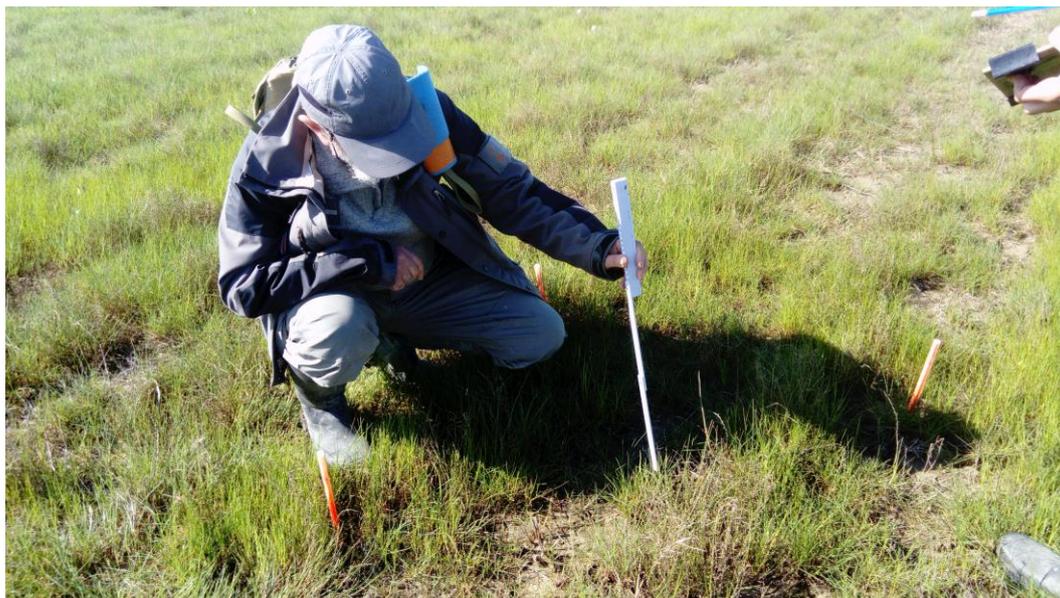


Figure 18 : Relevé de hauteur de Puccinellie maritime dans un quadrat

CS23 – Assurer le programme STOC - EPS															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Avr/août	2 j/an	2 j	RNN	Fct

Cette action a été réalisée cette année.

**CS24 – Assurer le programme « prairie de fauche » de l'ONCFS**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Avr/juin	2 j/an	2 j	RNN	Fct

Cette action a été réalisée en 2017.

**CS27 – Assurer un ILA « orthoptères »**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Juillet/sept.	10 j/an	2 j	RNN	Fct

Cette opération n'a pas été réalisée en 2017. Cependant un protocole de suivi de l'Oedipode des salines a été testé par le Service Espaces Protégés de la LPO sur les mizottes de Charron et Esnandes.

**CS28 – Suivre la population de Spartine anglaise**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	40 j/an	8 j	RNN	Fct

Le suivi quasi-exhaustif de la Spartine anglaise entrepris en 2015 a été terminé à l'automne 2016. Nous avons constaté une progression extrêmement importante de l'espèce entre 2011 et 2015-2016 (Tableau 8). Cela peut être illustré par le cas des mizottes de Champagné (Figure 19) où la densité de Spartine anglaise est de 0,0011 pieds/m<sup>2</sup> en 2007, 0,0091 pieds/m<sup>2</sup> en 2011 et 0,51 pieds/m<sup>2</sup> en 2015 soit multipliée par 56 entre 2011 et 2015.

Ainsi, au terme de la prospection de tous les prés salés de la baie de l'Aiguillon, c'est 54 553 stations de Spartine anglaise qui ont été dénombrées, soit une multiplication par plus de 16 entre 2007 et 2016.

**Tableau 8 : Evolution du nombre de stations de Spartine anglaise par secteur entre 2007 et 2016**

NOMBRE DE STATIONS	2007	2011	2016
Saint-Michel-en-l'Herm	58	64 (x1.1)	931 (x 14.5)
Triaize	6	9 (x1.5)	563 (x62.5)
Champagné-les-marais / Puyravault	28	412 (x14.7)	8 834 (x21.4)
Estuaire Sèvre Niortaise	132	393 (x2.9)	977 (x2.5)
Charron	2 584	4 733 (x1.8)	40 656 (x8.6)
Esnandes	518	1 137 (x2.2)	2 592 (x2.3)
<b>TOTAL</b>	<b>3 326</b>	<b>6 748 (x2)</b>	<b>54 553 (x8)</b>

Une analyse cartographique a permis de définir des zones de forte progression de la Spartine anglaise (Figure 20). Les données de présence/absence de Spartine anglaise ont été couplées à des données d'altimétrie et de végétation et sont en cours d'analyse statistique.

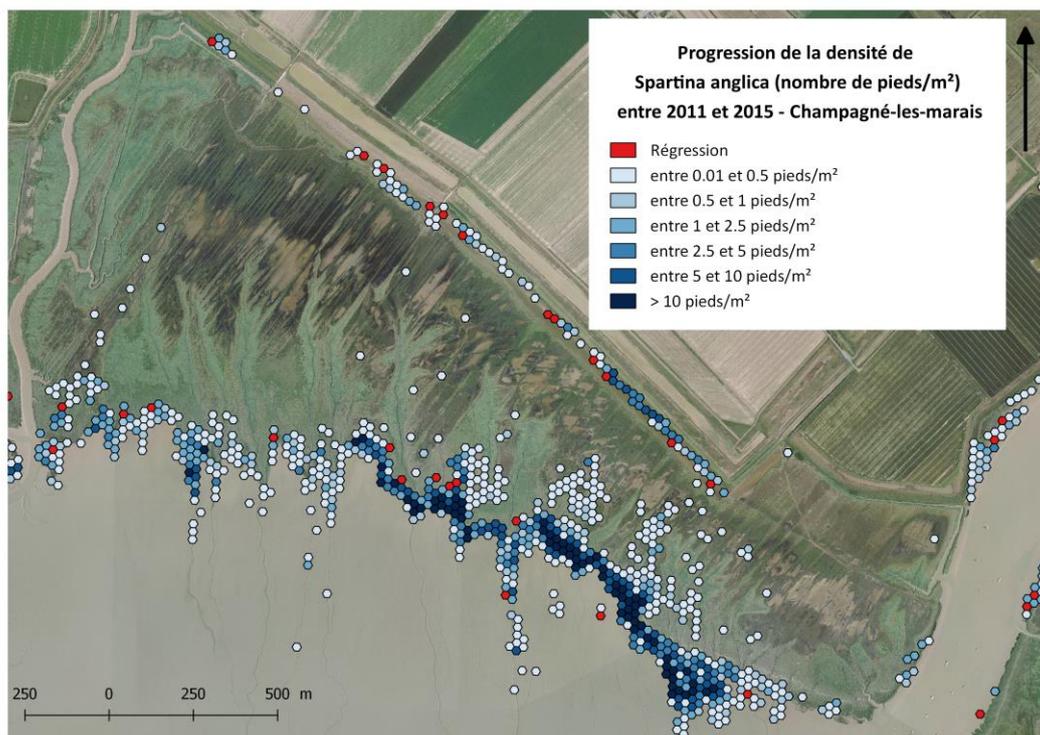


Figure 19 : Progression/régression de la Spartine anglaise sur Champagné-les-marais

Un tel suivi ne peut plus être mis en œuvre de par la progression exponentielle de la Spartine anglaise. Néanmoins, dans le but de suivre l'évolution de cette plante halophile, un protocole de suivi basé sur un échantillonnage a été mis en place en 2016 (en lien avec Aurélien BESNARD du Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive de Montpellier).

Ce protocole est basé sur le tirage aléatoire de 200 points par secteurs de prés salés (listés dans le Tableau 8 ci-dessus) dans une zone dite « favorable » à la Spartine anglaise (zone tampon de 10m autour des stations de Spartine anglaise répertoriées en 2016).



Figure 20 : Zone favorable à la Spartine anglaise (secteur Saint-Michel-en-l'Herm)

Sur chacun de ces points aléatoires, la présence de Spartine anglaise est déterminée dans un quadrat d'1 m<sup>2</sup>. Ce suivi (réalisé au minimum tous les 2 ans pendant 10 ans) va permettre de détecter les variations de probabilité de présence annuelle de Spartine anglaise qui, à terme, permettra de détecter une augmentation/régression de probabilité de présence annuelle de 10% minimum (à l'exception du site de Triaize où la probabilité de détection de la Spartine anglaise avec le protocole proposé est pour l'instant trop faible - paramètres issus de test de puissance).



Figure 21 : Présence/absence de Spartine anglaise dans un quadrat

CS30 – Poursuivre l'inventaire de l'ichtyofaune															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	?	0 j	RNN	Fct

Les opérations de suivis de la nurserie des prés salés contribuent directement à cet inventaire mais elles ne couvrent que les prés salés.

CS31 – Concevoir un protocole de suivi des populations de batraciens et de reptiles															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Avril/août	4 j/an	6 j	RNN	Fct

Un suivi « batracien » a été réalisé en mars et mai 2017 sur la Prée Mizottière et les zones de prélèvement en Vendée (Champagné-les-marais, Saint Michel-en-l'Herm).

La méthodologie standardisée consiste à déterminer la présence par points d'écoute des espèces dans des mailles de 100 mètres sur 100 mètres. Ce suivi par présence/absence permettra de définir l'évolution de la probabilité de présence des différentes espèces d'amphibiens.

Ci-dessous (Figure 23), la carte de présence des différentes espèces pour la première année (par maille).



Figure 22 : Suivi des amphibiens à la Prée Mizottière (mai 2017)



Figure 23 : Cartographie des zones de présence des différentes espèces d'amphibiens (mailles de 100m)

CS33 – Inventorier les algues (macro & micro), mousses, lichens et champignons															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	?	0,5 j	RNN	Fct

Cette opération n'a pas été mise en œuvre en 2017 par des observations de terrain.

Cependant, René Pacaud a fourni en mars 2017 une liste d'espèces de champignons présentes en baie de l'Aiguillon et dans son périmètre immédiat (114 espèces dont 14 espèces inventoriées en 2016).

CS34 – Assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l'évaluation des habitats littoraux - RNF															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	4 j /an	3 j	RNN	Fct

Le suivi a été réalisé sur 5 stations définies par le protocole (pointe de l'Aiguillon, la Bosse, Charron, Esnandes nord et Esnandes sud).



Figure 24 : Carottage de vase sur Esnandes (novembre 2016)

## 6. *Les activités de recherche (PR)*

PR1– Evaluer l'influence du bassin versant sur l'environnement côtier															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											annuel	3 j	0 j	RNN	Fct

**Action LIFE**

Cette action correspond au temps passé à la mise en place et à l'entretien des sondes STPS, aux comités de pilotage et technique, ainsi qu'à la rédaction des lettres d'informations compris dans le temps de travail des opérations CS10, CS11 et CS12)

PR2 – Modéliser le fonctionnement sédimentaire de la réserve naturelle															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											annuel	5 j/an	2 j	RNN	Fct

**Action LIFE**

Suite à la réalisation du Modèle Numérique de Terrain en septembre 2016, le PNR du Marais Poitevin a entrepris d'analyser ces données ainsi que les données historiques disponibles. Ce travail a fait l'objet d'un mémoire d'un étudiant de Master 2 de l'Université de La Rochelle, sous la direction d'Eric Chaumillon.

Un outil SIG utilise les données du MNT pour permettre la visualisation 3D de la baie et la simulation de la montée de la mer.

Ce dernier est disponible sur le site du LIFE :

<https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/2017/03/20/baie-de-laiguillon-3d/>

PR3 – Evaluer la dynamique sédimentaire et son impact sur la production primaire benthique															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											annuel	5 j/an	0 j	RNN	Fct

**Action LIFE**

L'étude de la production primaire consiste à évaluer la capacité d'un système à transformer une énergie externe (lumière et substances chimiques) en composés organiques qui serviront à alimenter les niveaux trophiques supérieurs. C'est donc la base de la chaîne trophique de l'anse de l'Aiguillon. Les travaux réalisés par DEGRE (2004), QUINTAINNE (2010), VIAIN (2011), ROBIN (2012) ont pu traiter en partie de cette thématique et notamment des capacités trophiques en lien avec les populations d'oiseaux.

Néanmoins, un traitement plus fondamental de l'anse de l'Aiguillon peut être abordé quant aux processus physico-chimiques en cours. Cette opération est directement rattachée à l'action LIFE « suivre de la qualité de l'eau » en partenariat avec l'IFREMER notamment via l'analyse des flux de carbone.

Partenaires : IFREMER, Université de la Rochelle

PR4 – Evaluer la capacité du Marais Poitevin comme zone de gagnage pour les anatidés															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Nov/fév	/	394 j	RNN	Fct

**Action LIFE**

Dans le cadre du LIFE Baie de l'Aiguillon, une étude sur l'utilisation de la baie et des prairies humides périphériques par les canards hivernants a été entreprise. Cette étude vise notamment à améliorer les connaissances quant à l'utilisation fonctionnelle des zones de gagnages (alimentation) et de remises (repos) par les anatidés hivernants.

L'étude se divise en 3 axes :

- **Première question : quelles sont les zones qui produisent le plus à manger ?**

La première campagne de terrain a été réalisée en novembre 2016, janvier 2017 et avril 2017. Pour cette première année, 3 780 carottes de sols (270 par site) ont été prélevées sur l'ensemble des sites (mizottes de Charron et Champagné, prairies de la Prée Mizottière et communal de Lairoux).

Concernant les marais de la Vacherie, il a été décidé en avril de ne pas réaliser l'ensemble de la campagne de prélèvement car la nidification de certaines espèces d'oiseaux avait déjà commencé dans les zones de prélèvements.

La phase de tamisage se décline en deux parties : un pré-tamisage permettant de retirer une grosse partie de la végétation (tamis de 2mm de vide de maille) puis une phase de tamisage sur tamis de 0,3mm de vide de maille. Les échantillons sont stockés dans des boîtes de pétri avant d'être passés à l'étuve à 60°C pendant 4 jours.

La troisième phase d'identification, de comptage et de pesée des graines contenues dans chaque boîte de pétri commencera en 2018.



Figure 25 : Prélèvements, tamisage et mise en boîte de pétri

- **Deuxième question : que mangent les canards ?**

Pour cette première année, les chasseurs ont fourni plus d'une soixantaine de gésiers/jabots de différentes espèces d'anatidés granivores.

L'ensemble des gésiers et jabots ont été disséqués par Emmanuel Joyeux. Les graines ont été triées et identifiées. Les échantillons sont ensuite stockés dans des boîtes de pétri et passés à l'étuve à 60°C pendant 4 jours.



Figure 26 : Dissection d'un gésier et tri des graines à l'aide d'une loupe binoculaire

- **Troisième question : où vont-ils manger ?**

Pour cette première année, les captures ont eu lieu sur le site de la Prée Mizottière à l'aide de plusieurs matoles et d'une grande nasse.

Lors de la première session de capture (du 17 décembre 2016 au 26 février 2017), 2 canards siffleurs, une sarcelle d'hiver ainsi que 59 canards colverts (43 mâles et 16 femelles) ont été capturés et bagués. Parmi ces derniers, 10 canards ont été équipés d'un émetteur (8 mâles et 2 femelles).



Figure 27 : Installation de la nasse, baguage et Canard colvert (femelle) équipé

Tableau 9 : Récapitulatif des émetteurs posés

Numéro émetteurs	Date de pose	Date dernier contact	Nombres de localisations récoltées	Remarques
111	28/12/2016	09/01/2017	149	Problème MAJ
112	10/01/2017	30/01/2017	302	Prédation
112	10/02/2017	11/02/2017	21	Contact perdu
114	27/12/2016	08/01/2017	190	Problème MAJ + tué à la chasse
140	06/02/2017	14/05/2017	1421	Emetteur retrouvé (tombé)
142	30/01/2017	23/04/2017	940	Emetteur retrouvé détruit par broyage
L105	06/01/2017	06/01/2017	5	Problème MAJ
L107	17/01/2017	17/01/2017	0	Aucun contact
L109	12/01/2017	12/01/2017	0	Aucun contact

En 2017, 4 des Canards colverts (3 mâles et une femelle ANAPLA L142) équipés d'émetteurs ont transmis suffisamment de données de localisations nocturnes et diurnes pour la réalisation des cartes ci-dessous.

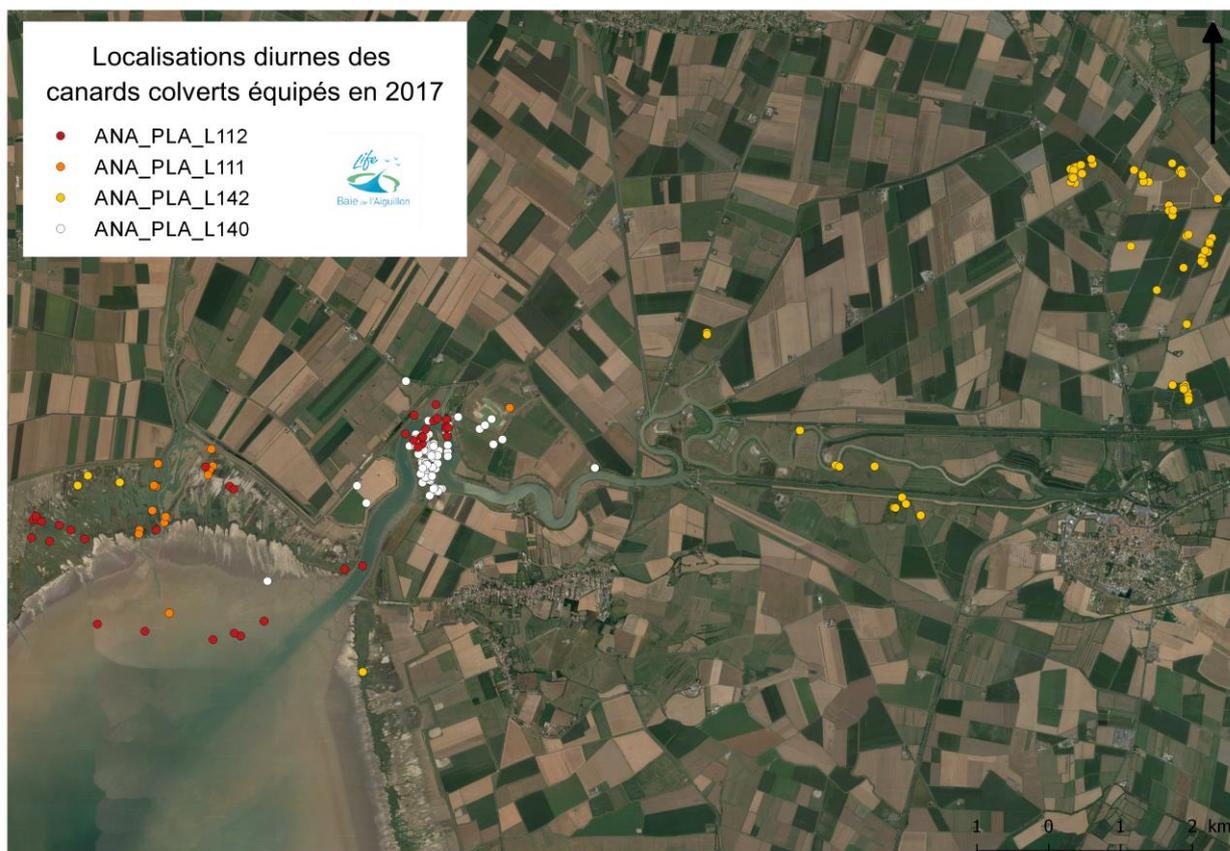


Figure 28 : Déplacements diurnes des canards colverts équipés

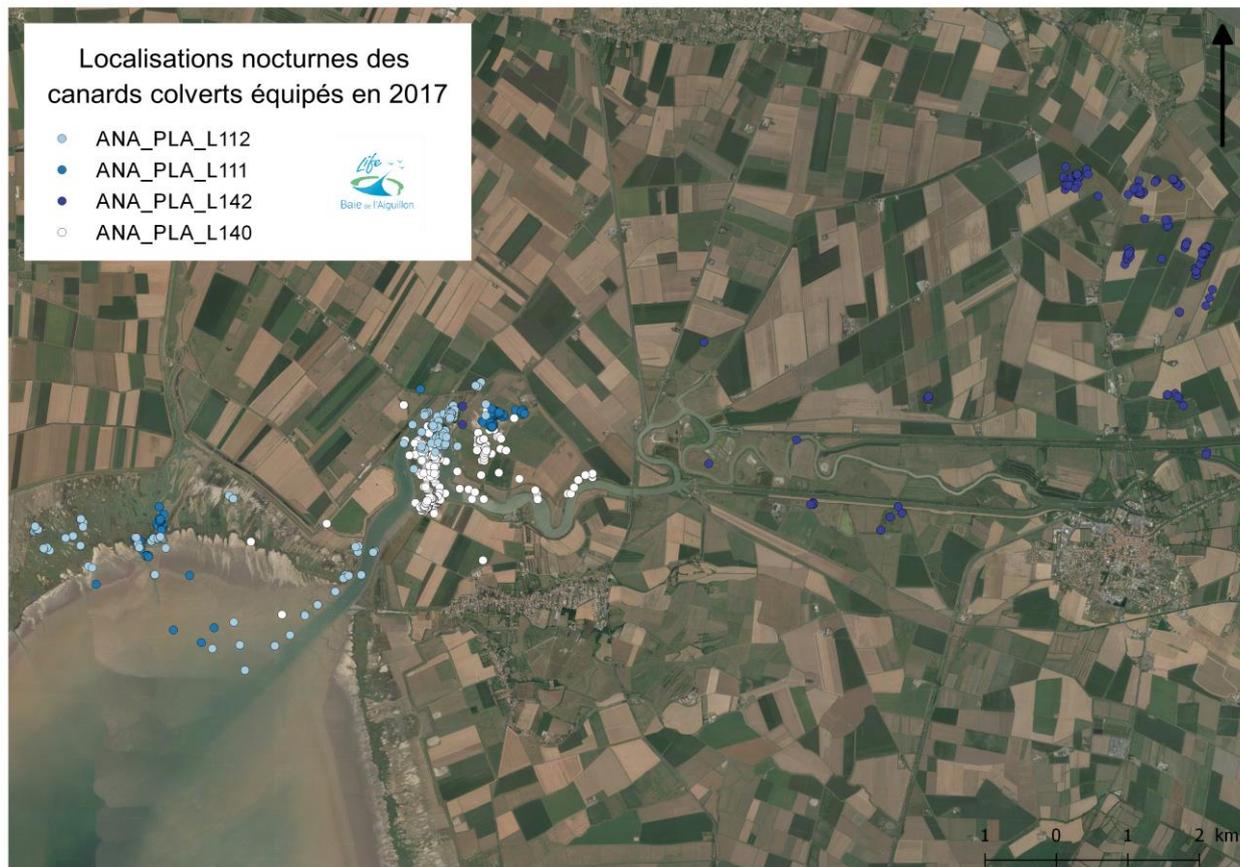


Figure 29 : Déplacements nocturnes des canards colverts équipés

Toutes ces informations disponibles sur le site du LIFE :

<https://life.reserve-baie-aiguillon.fr/etude-anatides-action-5-du-life/>

*N.B : Le temps consacré à cette action comprend le temps effectué par Laurine Bouffandeau, CDD à temps plein pendant 1,5 mois.*

PR5 – Poursuivre le programme de recherche sur les régimes alimentaires et comportements des limicoles sur la vasière

Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
3												Annuelle	15 j /an	12 j	Liens	A évaluer

En janvier 2017, la 14<sup>ème</sup> campagne d'échantillonnage de la macrofaune benthique a été réalisée dans les Pertuis Charentais et Breton. Celle-ci a pour but d'étudier l'état quantitatif et qualitatif du stock de proies disponibles pour les limicoles hivernants et s'inscrit dans une collaboration entre les Réserves Naturelles de la Baie de l'Aiguillon et de Moëze-Oléron et l'Unité Mixte de Recherche LIENSs (Littoral Environnement et Sociétés – Université de La Rochelle –CNRS).

Afin de bénéficier d'une série de données permettant d'analyser les variations à long terme et de mieux mesurer les fluctuations des capacités d'accueil des sites étudiés pour les limicoles, il est envisagé de poursuivre ce suivi. L'analyse d'une si longue série de données permettra de mettre en évidence les variations intra-populationnelles de distributions et d'abondances des principales espèces macro-benthiques. L'état des variations des densités et des biomasses sera comparé aux variations de leurs prédateurs afin de déterminer s'il existe une corrélation dans les relations prédateurs-proies au sein des sites étudiés. En fonction des principales conclusions de cette première analyse il sera proposé alors un nouveau suivi avec un intervalle de prélèvements permettant de décrire au mieux les évolutions à plus long terme des peuplements benthiques.

## *Conclusion et perspectives*

L'application du plan de gestion se poursuivra en 2018. L'évaluation intermédiaire du plan de gestion sera également réalisée l'année prochaine.

Le personnel de la réserve sera, en 2018, fortement impliqué dans le programme LIFE. Les travaux d'enlèvements des crassats d'huîtres devraient commencer début 2018. Avec une technique améliorée, le tamisage des carottes de sol de l'étude « anatidés » du LIFE devrait prendre moins de temps au personnel qu'en 2017. Le suivi de la qualité sera poursuivi ainsi que l'avancement des actions « Prée Mizottière » et « pointe de l'Aiguillon » du programme.

Le personnel assurera également les autres suivis et opérations tels que les comptages mensuels, le suivi des oiseaux nicheurs... Et poursuivra les missions de police et la surveillance de la réserve naturelle.

## Annexe 1 : Opérations du plan de gestion exécutées en 2017

Code OPE	Résumé de l'opération	Priorité	Temps prévu 2017	Réalisée	Temps passé
SP3	Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon	1	30	oui	30
SP4	Coordonner des différents services de l'ONCFS	1	5	oui	5
SP6	Gérer les autorisations de travaux	1	5	oui	1
CS10	Suivre la salinité	1	5	oui	15
CS11	Suivre la qualité des eaux	1	5	oui	146
CS12	Suivre les débits	1	5	oui	7
CS13	Suivre la progression de la sédimentation	1	10	non	0
CS15	Evaluer quantitativement (ou semi quantitativement) la répartition spatiale de l'Oenanthe de Foucaud	1	4	non	0
CS2	Cartographier les groupements phytosociologiques du pré salé (carte de végétation) et des dunes	1	0	oui	5
CS3	Suivre l'évolution comparée des habitats en zone exploitée et non exploitée	1	15	non	0
CS4	Mesurer l'intérêt des prés salés et l'impact des mesures de gestion sur la nurserie de poissons	1	15	oui	15
CS5	Suivre la végétation (structure, composition) des prés salés, des dunes et des roselières	1	4	oui	0
CS7	Assurer le comptage mensuel des Oiseaux d'eau	1	48	oui	48
CS8	Suivre l'évolution de la végétation des digues	1	4	oui	1
CI2	Gérer le balisage réglementaire de la RN	1	3	oui	2
IP2	Surveiller l'application du cahier des charges (mesures en MAE notamment) des zones exploitées par les agriculteurs (fauche et pâturage sur digues et prés salés)	1	15	oui	15
IP3	Lutter contre l'installation des espèces invasives ou envahissantes et/ou limiter leur expansion	1	10	oui	3
MS1	Participer aux CLE et aux groupes de travail des SAGE du Marais Poitevin	1	4	oui	2
MS9	Participer au COPIL MAE "Marais Poitevin"	1	3	non	0
MS13	Encadrement des stagiaires et vacataires	1	15	oui	15
MS14	Formation du personnel de la réserve	1	15	oui	154
MS19	Réaliser l'évaluation du plan de gestion	1	60	non	0
MS20	Assurer le suivi budgétaire des RNNs	1	20	oui	30
MS21	Participer au conseil scientifique de la RNN	1	1	oui	1
MS3	Suivre la convention de gestion des prés salés avec la DDTM 17 & 85	1	4	oui	
MS27	Maintenir les échanges et contacts réguliers avec les CRC, les CRP et œuvrer pour que ces relations puissent à terme se muer en partenariat autour de la reconquête de la salubrité des eaux côtières	1	2	oui	2
MS30	Participer à la définition à la mise en œuvre du plan de submersion rapide (PSR) et des programmes d'action de prévention des inondations (PAPI)	1	3	oui	2
MS4	Comité de pilotage « mizottes »	1	2	oui	2
MS38	Assurer des interventions en colloque, séminaire	1	2	oui	2
MS39	Participer à la rédaction d'articles scientifiques	1	10	oui	0
MS40	Rédiger des articles de vulgarisation	1	2	oui	3

MS42	Participer à l'observatoire du patrimoine naturel du Marais Poitevin	1	2	oui	2
MS5	Participer au comité de gestion du futur Parc Marin de l'estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais	1	2	oui	6
MS6	Participer aux groupes techniques ou géographiques du futur Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais	1	2	oui	0,5
MS7	Participer au comité de pilotage de l'APPB de la pointe de l'Aiguillon	1	1	oui	4
MS22	Procédure d'alerte et de gestion en cas d'urgence submersion	1	/	non	0
SP1	Surveiller les activités de pêche maritime	2	3	oui	20
SP2	Adapter la réglementation maritime aux exigences d'un espace protégé	2	10	oui	17
SP5	Assurer la police de la chasse en bordure de réserve	2	5	oui	5
SP7	Participer à la gestion des autorisations d'exploitation des cultures marines dans la RN	2	2	oui	2
CS1	Poursuivre l'inventaire de la faune benthique	2	4	oui	3
CS14	Suivre photographiquement le paysage	2	2	non	0
CS17	Inventorier les oiseaux nicheurs	2	20	oui	6
CS21	Suivre la répartition des Oies cendrées et de leur impact	2	18	oui	18
CS24	Assurer le programme « prairie de fauche »	2	2	oui	2
CS28	Suivre la population de Spartine anglaise	2	40	oui	8
IP4	Nettoyer les déchets et les infrastructures abandonnées (pontons...)	2	5	non	0
IP5	Contribuer au franchissement des ouvrages hydrauliques pour l'ichtyofaune (par des dispositifs de franchissement piscicole, des manœuvres des ouvrages...)	2	2	non	0
IP6	Tester des zones de non fauche le long des rigoles	2	3	oui	1
MS10	Participer à l'organisation des mouillages de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon	2	2	oui	1
MS12	Répondre aux sollicitations des partenaires permettant de faire reconnaître / valoriser localement les capacités d'expertise de la RNN et de contribuer à la cohérence environnementale locale	2	2	oui	0,5
MS15	Réunion interne LPO	2	4	oui	3
MS17	Réunion interne ONCFS	2	4	oui	4
MS25	Rechercher les financements complémentaires nécessaires aux différentes études et travaux programmés	2	5	oui	0
MS26	Rédiger du rapport annuel d'activités et de la base de données ARENA	2	10	oui	10
MS44	Mettre en place une convention avec l'EID définissant les conditions de lutte contre les moustiques	2	2	non	0
MS28	Participer aux autres politiques publiques de l'eau en bordure de la baie de l'Aiguillon	2	2	oui	2
MS31	Participer au comité de pilotage de la Prée Mizottière	2	1	oui	5
MS33	Participer aux réflexions visant à établir des connexions biologiques entre la baie et le marais intérieur	2	1	non	0
MS32	Participer à la rédaction et à l'application du plan de gestion de la Prée Mizottière	2	10	oui	15
MS34	Formaliser la co-gestion par la RNBA de la Prée Mizottière avec le Conservatoire du Littoral et réaliser les opérations afférentes (dont évaluation des effets de la restauration)	2	1	non	0

MS35	Participer au Forum des Aires Marines Protégées	2	4	non	0
MS36	Participer aux commissions et groupes de travail de Réserves Naturelles de France	2	15	oui	3
MS43	Participer à l'observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique » de Réserves Naturelles de France	2	2	oui	7,5
MS8	Participer aux comités de pilotage des sites naturels (RNN...) du Marais Poitevin	2	3	oui	2
MS45	Préciser, si nécessaire, les limites du DPM	2	2	non	0
CC4	Elaborer des outils de vulgarisation scientifique à l'attention du grand public	2	5	oui	6
SP8	Participer aux évaluations d'incidence des activités anthropiques dans le site NATURA 2000	3	2	oui	2
SP9	Proposer une stratégie d'action aux parquets, la faire valider par les procureurs et la formaliser, le cas échéant, par convention entre le gestionnaire et les parquets 17&85	3	4	oui	0,5
SP10	Participer aux plans de contrôle départementaux	3	4	oui	1
CS19	Réaliser un suivi des populations de rapaces hivernants	3	2	non	0
CS22	Réaliser le Butterfly Monitoring Scheme (BMS) - RNF	3	20	non	0
CS23	Assurer le programme STOC EPS	3	2	oui	3
CS26	Tester et assurer le programme Halte Migratoire	3	20	non	0
CS27	Assurer un ILA « orthoptères »	3	10	non	0
CS29	Suivre les populations de moustique et l'impact des traitements	3	10	non	0
CS30	Poursuivre l'inventaire de l'ichtyofaune	3	/	oui	0
CS31	Concevoir un protocole de suivi des populations de batraciens et de reptiles	3	4	oui	6
CS32	Poursuivre l'inventaire des arthropodes	3		non	0
CS33	Inventorier les algues (macro & micro), mousses, lichens et champignons	3		non	0,5
CS34	Assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l'évaluation des habitats littoraux - RNF	3	4	oui	3
CS6	Suivre le dérangement des oiseaux d'eau	3	15	non	0
CS9	Assurer les suivis écologiques nécessaires à évaluer les mutations écologiques dans les zones de prélèvement faisant l'objet de programmes environnementaux	3	10	oui	9
PR1	Evaluer l'influence du bassin versant sur l'environnement côtier (qualité et productivité des eaux littorales)	3	3	oui	0
PR2	Modéliser le fonctionnement sédimentaire de la baie	3	5	oui	2
PR3	Evaluer la dynamique sédimentaire et son impact sur la production primaire benthique	3	5	oui	0
PR4	Evaluer la capacité du Marais Poitevin comme zone de gagnage pour les anatidés	3	/	oui	394
PR5	Poursuivre le programme de recherche sur les régimes alimentaires et comportements des limicoles sur la vasière	3	15	oui	12
CI1	Entretien des passages agricoles et voies d'accès	3	3	oui	1
CI3	Mettre en place et entretenir les structures d'équipements pastoraux	3	2	oui	1
IP1	Permettre le nettoyage des concessions conchyliques abandonnées	3	5	oui	50
PA1	Réaliser des animations pédagogiques « grand public »	3	8	oui	5,5

PA2	Réaliser des animations auprès des écoles locales	3	3	non	0
PA3	Réaliser des animations auprès d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement	3	10	oui	3
MS11	Participer à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage	3	1	oui	0,5
MS16	Entretien des locaux et du matériel (selon SME)	3	20	oui	20
MS29	Participer à l'application du plan de gestion – partie faune – de la réserve de la pointe d'Arçay	3	2	oui	2
MS37	Participer aux réseaux locaux d'étude et de valorisation des zones humides	3	1	oui	15
MS41	Assurer une synthèse des données hydrauliques	3	4	non	0
EI1	Suivre la migration prénuptiale la Barge à queue noire	3	10	oui	10
CC1	Entretien des sites d'observation ornithologique et du matériel d'information	3	5	oui	1
CC2	Gérer le site internet et le faire évoluer techniquement	3	5	oui	15
CC3	Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication	3	4	oui	15
CC6	Participer au réseau RENET (Réseau des Animateurs Nature en Marais Poitevin)	3	2	oui	1
CC8	Participer aux programmations des activités des OTSI locaux	3	1	oui	1
MS23	Rédiger le règlement intérieur de la RNN	3	1	non	0
CC5	Etudier la faisabilité d'un point d'accueil de la RNN	3	15	non	0
CC7	Contribuer au fonctionnement du pôle des espaces naturels du Marais Poitevin	3	2	non	0

### Annexe 2 : Bilan 2017 des opérations réalisées par priorité

	Opérations de priorité 1	Opérations de priorité 2	Opérations de priorité 3	TOTAL
Nb de jours prévus en 2017	333	191	239	763
Nb de jours réalisés en 2017	518,5	141	574	1233,5

### Annexe 3 : Opérations du plan de gestion prévue en 2018

Code OPE	Résumé de l'opération	Priorité	Temps prévu en 2018
MS2	Participer à la commission Inter-SAGE du Marais Poitevin	1	0,5
MS21	Participer au conseil scientifique de la RNN	1	1
MS31	Participer au comité de pilotage de la Prée Mizottière	1	1
MS7	Participer au comité de pilotage de l'APPB de la pointe de l'Aiguillon	1	1
CS23	Assurer le programme STOC EPS	1	2
MS27	Maintenir les échanges et contacts réguliers avec les CRC, les CRP et œuvrer pour que ces relations puissent à terme se muer en partenariat autour de la reconquête de la salubrité des eaux côtières	1	2
MS4	Comité de pilotage « mizottes »	1	2
MS38	Assurer des interventions en colloque, séminaire	1	2
MS40	Rédiger des articles de vulgarisation	1	2
MS42	Participer à l'observatoire du patrimoine naturel du Marais Poitevin	1	2
MS5	Participer au comité de gestion du futur Parc Marin de l'estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais	1	2
MS6	Participer aux groupes techniques ou géographiques du futur Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais	1	2
MS9	Participer au COPIL MAE "Marais Poitevin"	1	3
MS30	Participer à la définition à la mise en œuvre du plan de submersion rapide (PSR) et des programmes d'action de prévention des inondations (PAPI)	1	3
CI2	Gérer le balisage réglementaire de la RN	1	3
CS15	Evaluer quantitativement (ou semi quantitativement) la répartition spatiale de l'Oenanthe de Foucaud	1	4
CS5	Suivre la végétation (structure, composition) des prés salés, des dunes et des roselières	1	4
CS8	Suivre l'évolution de la végétation des digues	1	4
IP7	Assurer la maintenance de la protection des dunes de la pointe de l'Aiguillon	1	4
MS1	Participer aux CLE et aux groupes de travail des SAGE du Marais Poitevin	1	4
MS3	Suivre la convention de gestion des prés salés avec la DDTM 17 & 85	1	4
CS10	Suivre la salinité	1	5
CS11	Suivre la qualité des eaux	1	5
IP1	Permettre le nettoyage des concessions conchylicoles abandonnées	1	5
SP4	Coordonner des différents services de l'ONCFS	1	5
SP6	Gérer les autorisations de travaux	1	5
IP3	Lutter contre l'installation des espèces invasives ou envahissantes et/ou limiter leur expansion	1	10
MS26	Rédiger du rapport annuel d'activités et de la base de données ARENA	1	10

MS39	Participer à la rédaction d'articles scientifiques	1	10
CS3	Suivre l'évolution comparée des habitats en zone exploitée et non exploitée	1	15
IP2	Surveiller l'application du cahier des charges (mesures en MAE notamment) des zones exploitées par les agriculteurs (fauche et pâturage sur digues et prés salés)	1	15
IP8	Aménager et contribuer à la gestion des milieux favorables aux espèces de zones humides (Prée Mizottière, zone de prélèvement de Xynthia...) à proximité immédiate de la baie de l'Aiguillon	1	15
MS13	Encadrement des stagiaires et vacataires	1	15
MS14	Formation du personnel de la réserve	1	15
MS20	Assurer le suivi budgétaire des RNNs	1	20
SP3	Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon	1	30
CS7	Assurer le comptage mensuel des Oiseaux d'eau	1	48
CS2	Cartographier les groupements phytosociologiques du pré salé (carte de végétation) et des dunes	1	50
MS33	Participer aux réflexions visant à établir des connexions biologiques entre la baie et le marais intérieur	2	1
MS34	Formaliser la co-gestion par la RNBA de la Prée Mizottière avec le Conservatoire du Littoral et réaliser les opérations afférentes (dont évaluation des effets de la restauration)	2	1
CS14	Suivre photographiquement le paysage	2	2
CS24	Assurer le programme « prairie de fauche »	2	2
IP5	Contribuer au franchissement des ouvrages hydrauliques pour l'ichtyofaune (par des dispositifs de franchissement piscicole, des manœuvres des ouvrages...)	2	2
MS10	Participer à l'organisation des mouillages de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon	2	2
MS12	Répondre aux sollicitations des partenaires permettant de faire reconnaître / valoriser localement les capacités d'expertise de la RNN et de contribuer à la cohérence environnementale locale	2	2
MS44	Mettre en place une convention avec l'EID définissant les conditions de lutte contre les moustiques	2	2
MS28	Participer aux autres politiques publiques de l'eau en bordure de la baie de l'Aiguillon	2	2
MS43	Participer à l'observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique » de Réserves Naturelles de France	2	2
MS45	Préciser, si nécessaire, les limites du DPM	2	2
SP7	Participer à la gestion des autorisations d'exploitation des cultures marines dans la RN	2	2
SP8	Participer aux évaluations d'incidence des activités anthropiques dans le site NATURA 2000	2	2
IP6	Tester des zones de non fauche le long des rigoles	2	3
MS8	Participer aux comités de pilotage des sites naturels (RNN...) du Marais Poitevin	2	3
SP2	Adapter la réglementation maritime aux exigences d'un espace protégé	2	3
CS1	Poursuivre l'inventaire de la faune benthique	2	4
MS15	Réunion interne LPO	2	4

MS17	Réunion interne ONCFS	2	4
MS35	Participer au Forum des Aires Marines Protégées	2	4
SP9	Proposer une stratégie d'action aux parquets, la faire valider par les procureurs et la formaliser, le cas échéant, par convention entre le gestionnaire et les parquets 17&85	2	4
CS12	Suivre les débits	2	5
IP4	Nettoyer les déchets et les infrastructures abandonnées (pontons...)	2	5
MS25	Rechercher les financements complémentaires nécessaires aux différentes études et travaux programmés	2	5
CC4	Elaborer des outils de vulgarisation scientifique à l'attention du grand public	2	5
SP5	Assurer la police de la chasse en bordure de réserve	2	5
MS32	Participer à la rédaction et à l'application du plan de gestion de la Prée Mizottière	2	10
SP1	Surveiller les activités de pêche maritime	2	10
MS36	Participer aux commissions et groupes de travail de Réserves Naturelles de France	2	15
CS21	Suivre la répartition des Oies cendrées et de leur impact	2	18
MS16	Entretien des locaux et du matériel (selon SME)	2	20
MS11	Participer à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage	3	1
MS37	Participer aux réseaux locaux d'étude et de valorisation des zones humides	3	1
CC8	Participer aux programmations des activités des OTSI locaux	3	1
CS19	Réaliser un suivi des populations de rapaces hivernants	3	2
MS29	Participer à l'application du plan de gestion – partie faune – de la réserve de la pointe d'Arçay	3	2
CC6	Participer au réseau RENET (Réseau des Animateurs Nature en Marais Poitevin)	3	2
CC7	Contribuer au fonctionnement du pôle des espaces naturels du Marais Poitevin	3	2
CI3	Mettre en place et entretenir les structures d'équipements pastoraux	3	2
PA2	Réaliser des animations auprès des écoles locales	3	3
CI1	Entretien des passages agricoles et voies d'accès	3	3
CS34	Assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l'évaluation des habitats littoraux - RNF	3	4
MS41	Assurer une synthèse des données hydrauliques	3	4
CC3	Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication	3	4
SP10	Participer aux plans de contrôle départementaux	3	4
CS18	Suivre la migration pré-nuptiale du Courlis corlieu	3	5
PR3	Evaluer la dynamique sédimentaire et son impact sur la production primaire benthique	3	5
CC1	Entretien des sites d'observation ornithologique et du matériel d'information	3	5
CC2	Gérer le site internet et le faire évoluer techniquement	3	5

PA1	Réaliser des animations pédagogiques « grand public »	3	8
CS13	Suivre la progression de la sédimentation	3	10
CS27	Assurer un ILA « orthoptères »	3	10
CS29	Suivre les populations de moustique et l'impact des traitements	3	10
CS9	Assurer les suivis écologiques nécessaires à évaluer les mutations écologiques dans les zones de prélèvement faisant l'objet de programmes environnementaux	3	10
PA3	Réaliser des animations auprès d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement	3	10
EI1	Suivre la migration pré-nuptiale la Barge à queue noire	3	10
CS6	Suivre le dérangement des oiseaux d'eau	3	15
PR5	Poursuivre le programme de recherche sur les régimes alimentaires et comportements des limicoles sur la vasière	3	15
CS22	Réaliser le Butterfly Monitoring Scheme (BMS) - RNF	3	20
CS26	Tester et assurer le programme Halte Migratoire	3	20

**Annexe 4 : Compte-rendu du comité scientifique des réserves naturelles du sud Vendée du 21 mars 2017**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DES RESERVES NATURELLES DU SUD-VENDEE**

**LE MARDI 21 MARS 2017 A SAINT-DENIS-DU-PAYRE**

**Présents**

*Membres du conseil scientifique*

- Baudet Joseph
- Bertin Xavier
- Boutin Jean-Marie
- Godet Laurent
- Guéguen Patrick
- Herbrecht Franck
- Sauriau Pierre-Guy
- Verger Fernand
- Yésou Pierre

*Conservateurs, gestionnaires*

- Corre Frédéric (matinée uniquement)
- Des Touches Hugues
- Hunault Sylvain
- Joyeux Emmanuel (matinée uniquement)
- Lefort Thibault
- Palier Sébastien
- Travichon Ségolène
- Trotignon Paul
- Service civique #1 LPO
- Service civique #2 LPO

*Administrations*

- Chanson Caroline (DREAL PDLL)
- Marion Pierrick (DREAL NA) (matinée uniquement)
- Maurouard Héloïse. (DREAL NA) (matinée uniquement)
- Sarrazin Françoise (DREAL PDLL)

*Intervenants extérieurs*

- Le Marchand Marie (Ifremer LERPC La Rochelle, Master 2 Université La Rochelle)
- Le Moine Olivier (Ifremer LERPC La Tremblade)
- Polsenaere Pierre (Ifremer LERPC La Rochelle)
- Soletchnik Patrick (Ifremer LERPC La Tremblade)

**Absents excusés** (CS = conseil scientifique)

- Bocher Pierrick (CS)
- Durant Daphné (CS)
- Eynaudi Amandine (Agence française pour la biodiversité)
- Fy Frédéric (CS)
- Gouguet Loïc (CS)
- Lacroix Pascal (CS)

**ORDRE DU JOUR**

- Introduction, informations diverses reçues par le président.
- RNN de Saint-Denis-du-Payré
  - Bilan des actions menées en 2016 et prévisionnel des actions de 2017
  - Avancement du vadémécum
- RNN de la Baie de l'Aiguillon
  - Opérations envisagées sur le crassats (avis du CS)
  - Projet LIFE : étude « anas »
  - Projet LIFE : autres études
  - Projet LIFE : programme « eau » Ifremer
- RNN de la Belle-Henriette
  - Etudes géomorphologiques menées par le LIENSs
  - Avis rendu par le CNPN sur le plan de gestion
  - Travaux de défense contre la mer envisagés
- Fonctionnement du CS

## INTRODUCTION, INFORMATIONS DIVERSES REÇUES PAR LE PRESIDENT

Laurent Godet excuse les membres du conseil scientifique l'ayant prévenu de leur absence ainsi qu'Amandine Eynaudi ; s'assure de la réception des documents transmis par Hugues Des Touches ; rappelle l'ordre du jour.

### RNN DE SAINT-DENIS-DU-PAYRE

- **Bilan des actions menées en 2016 et avancement du vadémécum**

*Par manque de temps, le prévisionnel des actions à mener en 2017 n'est pas présenté. Egalement par souci de gain de temps, les questions des membres du CS sont toutes posées en bloc, et le conservateur y répond à la fin.*

Hugues Des Touches présente de manière richement illustrée les actions menées sur la réserve en 2016, en s'appuyant sur trois documents préalablement transmis au conseil scientifique :

- l'inventaire piscicole sur le fossé principal de la réserve (étude menée par Hydro Concept)
- le suivi des végétations de la réserve par réseau de placettes (étude menée par la LPO)
- le suivi des espèces végétales à fort enjeu patrimonial (étude menée par la LPO).

Une présentation du vadémécum est également proposée en détaillant un exemple de fiche. Il pose la question des limites pour les indicateurs : qualitatif, et/ou quantitatif ? Quel état de référence pour les oiseaux sur une réserve de 207 ha et compte tenu de l'effet chasse, etc.

Parmi les espèces suivies, Hugues Des Touches note l'absence de grenouilles vertes lors de certains suivis, mais aussi l'absence de brochet dans les suivis du fossé principal.

Franck Herbrecht apporte des compléments concernant le suivi des orthoptères, notamment la présence du Dectique à front blanc.

Thibaut Lefort présente les suivis floristiques menés sur la réserve.

Laurent Godet souligne l'intérêt et la qualité du vadémécum qui sert de base solide, mobilisable sur la réserve mais également sur d'autres espaces protégés. Il souligne l'importance, même s'il arrive tardivement, de l'initiation d'un suivi de la flore patrimoniale sur la réserve. Il transmet un document papier relevant toutes les fautes de forme concernant le vadémécum. Il revient sur la notion « d'état de référence » : soit on considère qu'il n'y en a pas et on laisse faire la nature (orientations vers une nature spontanée), soit on considère qu'il y en a un et on doit le définir. Il y a apparemment deux états des références sur la réserve : le point initial à partir duquel un élément est étudié sur la réserve (par exemple le premier inventaire d'un groupe taxinomique), mais aussi la gestion agro-hydro-pastorale de ce marais communal, dite « ancestrale ».

Xavier Bertin interroge le conservateur sur les causes de déclin des amphibiens.

Pierre Yésou se félicite qu'il y ait enfin des suivis botaniques sur la réserve mais s'interroge sur les implications en matière de gestion. Par exemple, un suivi des pressions déjà identifiées serait important en même temps que les suivis par placettes (au moins concernant le pâturage). Il s'interroge sur la construction d'indicateurs qui doivent être rapportés à quelque chose, comme un état de référence. Il propose également d'ajouter la couleur grise aux indicateurs, pour les cas où on ne peut pas se prononcer. Il questionne en outre le conservateur sur les liens entre la RNN et la RNR de Choisy.

Joseph Baudet note le gros décalage qu'il y a entre les dynamiques de population des amphibiens, reptiles et poissons d'un côté et des oiseaux de l'autre. N'y a-t-il pas des effets de prédation qui viendraient expliquer ces dynamiques ? Par ailleurs, dans l'étude sur les poissons, il regrette qu'il n'y ait pas de tableaux de classes de taille des poissons prélevés dans le fossé principal.

Jean-Marie Boutin apprécie la multiplicité des indicateurs. Il note l'importance de s'interroger sur la manière de les utiliser ensuite : ils peuvent être utilisés non pas par rapport à des états de référence mais plutôt par rapport aux objectifs de gestion fixés. L'évaluation de la (petite) réserve est également difficile car elle doit être replacée dans un environnement plus large (« un bijou dans son écrin »). Les couleurs des métriques sont à manier avec prudence et la pression d'échantillonnage pour chaque métrique est également à prendre en compte. Il se félicite en outre qu'une réflexion soit menée sur un projet de périmètre de protection.

Patrick Guéguen précise que la note transmise relative au suivi des poissons est un travail très léger. Il n'y a rien non plus sur la qualité physico-chimique des eaux. L'absence de certaines espèces (comme le brochet) n'est par exemple pas du tout discutée.

Franck Herbrecht se dit très heureux qu'il y ait enfin un suivi botanique d'engagé sur la réserve. Il reste dubitatif quant à la pression d'échantillonnage mise en place concernant les reptiles. Sa principale critique rejoint une de celles émises par Pierre Yésou : rien ne semble envisagé pour estimer de manière un peu standardisée la pression de pâturage.

Pierre-Guy Sauriau revient sur la grande diversité d'indicateurs et demande comment le gestionnaire sera à même d'en tirer une information synthétique.

Ségolène Travichon prend la parole pour répondre à certaines remarques. Elle souligne qu'il sera dur de synthétiser de manière satisfaisante tous ces indicateurs et toutes ces métriques. Il reste surtout important d'avoir des tendances plutôt que de simple couleurs, notamment pour les oiseaux, et d'avoir des comparaisons inter-sites.

Hugues Des Touches prend note de l'importance de réaliser un suivi de la pression de pâturage, même si le chargement par parcelle en chevaux et bovins est déjà connu (il n'existe pas de fiche de suivi spécifique correspondant. Il faut considérer la donnée comme un indicateur de pression). Concernant l'état de référence, il correspond bien aux premiers suivis et il engage une discussion avec le conseil à ce sujet. Comme l'a rappelé Ségolène Travichon, concernant les métriques et indicateurs, ce sont surtout les tendances temporelles qui sont importantes. Il rappelle l'évaluation à mi-parcours de 2019, et rappelle qu'il faut avancer avec prudence sur l'interprétation des résultats. Pour l'objectif de gestion, le conservateur indique qu'il essaye de pérenniser la gestion pour laquelle la réserve a été créée et qu'il travaille à des échelles de gestion plus larges avec les acteurs locaux. Concernant le suivi des reptiles, il rappelle que certaines plaques sont suivies depuis longtemps et ont accueilli beaucoup plus de reptiles qu'aujourd'hui. Concernant le suivi des poissons, une deuxième année de suivi est prévue en 2017 et devrait être beaucoup plus aboutie. Concernant la pression de pâturage, il signale que la RNN dispose depuis plusieurs années d'informations sur le nombre de bêtes mises à l'herbe. Deux questions demeurent cependant : ce suivi ne devrait-il pas être mentionné dans le vadémécum ? Les informations ainsi disponibles sont-elles assez précises pour renseigner sur la pression de pâturage à l'endroit-même des placettes de relevé botanique. Concernant les liens avec la RNR de Choisy, des suivis identiques sont mis en place sur les espaces similaires entre RNR et RNN, la RNR est par ailleurs intégrée à la réflexion sur le périmètre de protection. Concernant les amphibiens, il rappelle que des pêches aux batraciens en grande quantité sont (ou ont été) parfois réalisées en bordure de la réserve et rappelle que certaines espèces sont au contraire en progression comme la Rainette méridionale.

Franck Herbrecht rappelle que le cas de cette dernière espèce est tout à fait particulier car elle est en pleine expansion vers le nord et parce qu'elle est une espèce très généraliste. Elle est donc une très mauvaise indicatrice de la qualité des milieux.

## RNN DE LA BAIE DE L'AIGUILLON

### • **Projet LIFE : opérations envisagées sur les crassats => avis du CS**

Frédéric Corre détaille les opérations envisagées pour retirer les huîtres sauvages se développant en formations récifales sur les anciennes structures conchylicoles, appelées « crassats »<sup>1</sup>. Il y a environ 470 ha de crassats, développés sur d'anciennes structures conchylicoles abandonnées dans les années 1960 et qui n'ont pas été retirées (la réglementation imposant de retirer ces structures étant postérieure). La plupart des crassats se trouvent en Charente-Maritime sur d'anciens bouchots (environ 116.000 m<sup>2</sup>) et en Vendée, face à la pointe de l'Aiguillon, sur d'anciennes tables à huîtres (environ 8.000 m<sup>2</sup>). De petits crassats sont aussi présents le long du débouché du canal de Luçon (un millier de m<sup>2</sup>). Le projet LIFE prévoit de retirer les crassats face à la pointe de l'Aiguillon et une partie de ceux de Charente-Maritime (le volume prévisionnel correspondant est énorme : 40 000 m<sup>3</sup> coté 85, 110 000 m<sup>3</sup> coté 17). L'état actuel d'avancement des travaux et le suivant : instruction réglementaire au titre de Natura 2000 et de la Loi sur l'eau ; inventaire de la faune benthique sur les crassats et les substrats meubles adjacents ; appel d'offres à une entreprise pour retirer les huîtres ; réalisation d'un MNT. Les prochaines étapes de réflexions comprennent les points suivants : l'utilisation des huîtres retirées ; la mise en place et le suivi des travaux. Les suivis menés concerneront : une nouvelle mission Lidar, le suivi de la macrofaune benthique, le suivi d'éventuelles recolonisations, etc.

Pierre-Guy Sauriau rappelle qu'il n'était pas, au départ, favorable à l'enlèvement des crassats. Il rappelle que rien ne dit qu'il n'y aura pas de recolonisation des huîtres. Concernant le retraitement des huîtres prélevées, il rappelle que des méthodes ont déjà été mises en œuvre concernant la crépidule, notamment à Fouras (17). Il s'interroge aussi sur les effets de toute la vase remise en suspension lors des interventions (on ne sait pas forcément si ces sédiments sont contaminés ou non).

Frédéric Corre rappelle qu'on n'a en effet pas l'assurance qu'il n'y ait pas de recolonisation d'huîtres et que ces opérations sont expérimentales. Il n'a pas d'éléments de réponse concernant la remise en suspension de la vase.

Joseph Baudet estime que cette opération doit être perçue comme un exemple, notamment pour les conchyliculteurs en montrant qu'il est nécessaire de retirer des structures conchylicoles une fois abandonnées.

Frédéric Corre rappelle que les zones « nettoyées » sont ensuite bien retirées du cadastre conchylicole.

<sup>1</sup> Fernand Verger, dans une remarque reçue par courriel, désapprouve l'emploi du terme « crassats » pour désigner les biohermes d'huîtres japonaises sur les basses slikkes. Le terme vernaculaire « crassats » désigne les étendues intertidales souvent couvertes de zostères du Bassin d'Arcachon, qui peuvent ou non porter des huîtres. Les amas d'huîtres japonaises qui croissent sur les basses slikkes de l'Anse de l'Aiguillon sont des biohermes, récifs édififiés par des animaux sur l'estran. Cela peut aussi porter à confusion avec le terme de « crassier » qui désigne les récifs d'Hermelles (*Sabellaria alveolata*) dans la baie du Mont Saint Michel.

Joseph Baudet s'interroge sur le rôle trophique des huîtres, et donc sur les effets de leur enlèvement.

Franck Herbrecht s'interroge lui aussi sur les conséquences fonctionnelles de cette opération et les impacts sur d'autres groupes taxinomiques (e.g. poissons).

Pierre-Guy Sauriau engage une discussion avec les conservateurs sur les différences de mortalité qui existent entre les gisements sauvages (comme les crassats) et les populations d'huîtres dans les parcs et il s'interroge sur l'intérêt éventuel de suivis de mortalité sur les crassats et leur rôle potentiel de réservoir pour les populations élevées. L'IFREMER (représenté pour la présentation suivante) précise que des prélèvements sont effectivement réalisés sur la population naturelle d'huîtres par les généticiens.

Pierre Yésou souligne l'intérêt expérimental d'une telle opération.

Le conseil scientifique émet un **avis favorable** à la poursuite de ces opérations, assorti des recommandations suivantes :

- le suivi micro-topographique des zones d'extraction de crassats serait moins onéreux et plus précis (en altimétrie) grâce à l'acquisition de données photogrammétriques réalisées par drone, plutôt que par Lidar
- un suivi des agents pathogènes et de la sensibilité des huîtres au sein des crassats pourrait être envisagé en collaboration avec l'Ifremer

Le conseil scientifique s'interroge également sur l'intérêt éventuel de suivre les conséquences sur l'hydrodynamisme de l'enlèvement des crassats, et sur la possibilité de réaliser un tel suivi de manière simultanée aux suivis engagés sur l'eau dans le programme LIFE.

- **Projet LIFE : programme « eau » Ifremer**

Pierre Polsenaere présente le projet Baie de l'Aiguillon initié dans le cadre du programme « eau » du programme LIFE. Ce projet est mené en collaboration par les organismes suivants : l'Ifremer (LERPC / LERMPL), l'ONCFS, la LPO, l'EPMP. Il expose de manière détaillée le contexte scientifique dans lequel cette étude s'insère, les études/données existantes, les mesures *in situ* déjà engagées depuis l'automne 2016 et à venir sur les exutoires suivants : le Lay, le Chenal Vieux, le canal de Luçon, la Sèvre niortaise, le Canal du Curé, ainsi que les premiers résultats et projets initiés.

Laurent Godet s'interroge sur l'absence de suivi dans le Chenal de la Raque, qui est le seul exutoire de la baie qui ne soit pas étudié.

Pierre Polsenaere et Emmanuel Joyeux rappellent que quelques données Ifremer sont déjà disponibles (2004-2005) sur ce chenal et que des suivis peuvent y être engagés l'année prochaine.

Emmanuel Joyeux précise qu'une analyse des concentrations en phyto est réalisée en parallèle pour le couplage avec les débits qui seront mesurés sur la période. Ces données sont susceptibles d'intéresser le Parc Naturel Marin entre autres.

Fernand Verger rappelle la perte marquée du caractère estuarien de la baie : les étiers deviennent des canaux, les portes à la mer sont de plus en plus situées en aval, le comblement de la baie se poursuit et les incursions marines dans les exutoires sont de plus en plus rares.

Emmanuel Joyeux confirme ce constat, avec plusieurs exutoires qui ne bénéficient plus d'aucune entrée d'eau de mer.

Joseph Baudet souligne également la régression des habitats saumâtres en périphérie de la baie.

Emmanuel Joyeux confirme la nécessité de favoriser la transition eau de mer / eau douce avec des remontées nécessaires d'eau de mer via les portes à flot.

- **Projet LIFE : étude « anas »**

Emmanuel Joyeux présente l'étude « anas » du projet LIFE qui concerne un suivi des déplacements des canards (uniquement des canards colvert à l'heure actuelle) par pose de balise GPS. 6 Canards colvert (capturés à la Prée Mizottière) ont été équipés, pour lesquels 960 localisations ont pu être collectées. Les individus semblent se cantonner principalement en baie. En 2017, l'objectif est d'équiper au moins 15 canards colverts et 10 sarcelles d'hiver, avec des possibilités de capture dans les prés-salés de la baie.

## RNN DE LA BELLE-HENRIETTE

- **Etudes géomorphologiques menées par le LIENSs**

Xavier Bertin présente les études géomorphologiques menées sur la réserve par le laboratoire LIENSs (la RBD de la Pointe d'Arçay est également concernée). Il retrace la dynamique de la lagune depuis la fin du 17<sup>ème</sup> siècle jusqu'à l'historique récent des brèches et surverses. Les évolutions géomorphologiques de la lagune et de la pointe d'Arçay sont notamment mises en relation avec la NAO et l'EAWR.

Pierre Yésou interroge Xavier Bertin sur le lien entre la dynamique géomorphologique d'une part et la NAO : est-ce une simple corrélation ou une explication ?

Xavier Bertin rappelle qu'en effet une corrélation ne signifie explication, mais que dans ce contexte une NAO forte induit plus de vent, qui induit plus de vagues, qui induit plus de transport de sable et donc une accrétion plus importante de la flèche de la pointe d'Arçay.

Franck Herbrecht s'interroge sur l'origine des apports de sable sur la Belle-Henriette.

Xavier Bertin explique qu'une partie est amenée par la dérive littorale mais qu'une partie non négligeable vient aussi du large.

Caroline Chanson rappelle que tous ces résultats sur la dynamique géomorphologiques de la lagune intéressent les services de l'Etat et le gestionnaire et demande s'il est possible d'avoir accès ces résultats.

Xavier Bertin confirme que ces résultats peuvent être transmis sur demande.

Sylvain Hunault se dit un peu démuni pour savoir quoi suivre et comment et déplore un manque de communication et de retour à ces interrogations de la part des scientifiques. Il regrette de ne pas pouvoir s'appuyer sur l'expertise des chercheurs pour valider les suivis de terrain qui sont engagés sur la réserve et réalisés par le technicien depuis plusieurs mois.

Xavier Bertin rappelle qu'il est très difficile de modéliser et prédire l'évolution des brèches sur ce site compte-tenu de la nature cohésive de certains sédiments. Il rappelle que les données satellite « sentinel » sont en accès libre et peuvent déjà permettre d'avoir un suivi fin de l'évolution géomorphologique du site.

Pierre Yésou engage avec Sylvain Hunault une discussion sur le fait d'accepter que l'évolution géomorphologique du site est par nature peu prévisible.

- **Avis rendu par le CNPN sur le plan de gestion**

Sylvain Hunault rapporte l'avis favorable du CNPN à propos du premier plan de gestion de la réserve. Cet avis est assorti des recommandations suivantes : que soit réalisée, avec la participation de différents partenaires, une grande étude géomorphologique et courantologique en mer (fiches action PR du plan de gestion) ; que le gestionnaire engage une étude permettant de quantifier dans le temps le prélèvement à la pêche à pied (et en tirer les conséquences nécessaires : accueil favorable a priori des Affaires Maritimes pour réglementer les prélèvements) ; que les activités touristiques et sportives soient mieux encadrées et contrôlées ; que le site soit doté de moyens techniques et humains à la hauteur des enjeux de la réserve, donc revus à la hausse.

Sylvain Hunault précise qu'un mi-temps supplémentaire (Paul Trotignon) est affecté à la réserve depuis début 2017, et qu'un projet FEDER pourrait permettre le recrutement de 2 d'éco-gardes saisonniers.

- **Travaux de défense contre la mer à venir et implication du CS**

Caroline Chanson présente les travaux de défense contre la mer qui sont planifiés, en complément de ceux de confortement déjà autorisés (et en partie réalisés) le long de/sur la réserve. De nouveaux ouvrages vont être créés à la Faute-sur-Mer (aux Vieilles Maisons) et à la Tranche-sur-Mer (aux Roullières). Elle demande au conseil scientifique s'il souhaite se saisir de ce dossier, et notamment se prononcer sur les études de variantes qui devront justifier la localisation des tronçons de digues à créer.

Le conseil scientifique souhaite être saisi de ce dossier le plus en amont possible. Il est également partant sur le fait de donner son avis sur les études de variantes que les deux communes produiront pour déterminer l'emplacement des tronçons de digues à créer.

Une discussion est engagée cependant sur l'utilité de donner un avis si « le jeu est déjà joué ». Françoise Sarrazin rappelle que le rôle du CS est d'éclairer les décideurs sur des bases objectives : les avis rendus par le passé sur la phase de travaux dits de confortement ont été très utiles.

## **FONCTIONNEMENT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

Le conseil scientifique a été créé en avril 2012 pour une durée de 5 ans, il sera bientôt renouvelé. Dans ce contexte, l'idée est de savoir quel membre souhaite poursuivre ou démissionner, et quelles compétences il serait opportun de recruter.

Laurent Godet manifeste son désir de laisser la présidence à un autre membre du conseil en 2018.

Pierre Yésou présente sa démission du conseil. Il n'y a *a priori* pas d'autres désistements à signaler.

Les noms suivants sont proposés pour remplacer les démissionnaires :

- En vue du remplacement d'Anne Bonis : Simon Chollet (Université de Rennes)
- En vue du remplacement de Jean-Pierre Baron : Olivier Lourdais (CEBC) ou Xavier Bonnet (CEBC)

L'intégration d'un spécialiste SHS de la gestion intégrée des espaces littoraux est également envisagée et les noms suivants sont proposés : Nicolas Bécu (LIENSs) ou Hans Hartmann (LIENSs).

Avec l'accord du CS Caroline Chanson prendra contact avec ces différentes personnes pour leur proposer d'intégrer le CS. Un nouvel arrêté de composition du conseil sera signé courant 2017.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

Ségolène Travichon informe le conseil d'un projet de programme LIFE porté par la LPO concernant l'impact du changement climatique sur les réserves naturelles, à travers une approche vulnérabilité et adaptation.

Laurent Godet informe Ségolène Travichon du démarrage d'un projet similaire, porté par Céline Chadenas (laboratoire LETG à Nantes), financé par la Fondation de France et intitulé « PEDALO », qui porte sur l'élévation du niveau marin et les espaces naturels protégés littoraux.

\*\*\*

La séance est levée à 17h00.

\*\*\*